

-----***-----

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----***-----

**AUTORITE DE REGULATION DES
MARCHES PUBLICS (ARMP)**

-----***-----

Adresse postale : 08 BP 0791
Tel : +229 30 50 57/ 21 30 50 56
Adresse mail : contact@armp.bj
Site web: www.armp.bj

-----***-----

**MISSION D'AUDIT INDEPENDANT DES MARCHES
PUBLICS DU PORT AUTONOME DE COTONOU
(PAC) AU TITRE DE LA GESTION BUDGÉTAIRE 2023**

**RAPPORT DEFINITIF DE LA MISSION D'AUDIT DE CONFORMITE ET DE
MATERIALITE**

Mission réalisée par le Groupement de Cabinets



Siège Social : Parcelle « k » Lot 210 Godomey quartier Wlaba, Commune d'Abomey Calavi, Bénin
Tél : (00229) 01 95 19 07 57 / (00229) 01 20 22 43 63 / **Email** : cabinetbelmag@gmail.com

&

0121324746 / 03BP 1678 Cotonou
everest@everest-expertises.com

Décembre 2025

i. Résumé exécutif

Le présent résumé exécutif synthétise les résultats clés issus de l'audit des marchés publics **Port Autonome de Cotonou (PAC)** au titre de l'exercice **(2023)**. L'analyse a été conduite selon la méthodologie définie dans le **Référentiel d'audit 2025**, en s'appuyant sur des grilles de vérification normées et des outils de mesure de la performance.

⇒ Volume de marchés analysés :

Au total, cinquante-quatre **(54) marchés** ont été recensés pour un montant global de **(17 120 689 077) FCFA**.

L'**échantillon retenu** pour l'audit comprend vingt-sept **(27) marchés**, représentant **(50) %** du nombre total et **(52,66) %** de la valeur totale, soit un montant cumulé de neuf milliard quinze millions six cent vingt et un mille cinq cent vingt-cinq **(9 015 621 525) FCFA**.

⇒ Complétude documentaire pour l'auditabilité des marchés :

Tous les vingt-sept **(27) marchés sélectionnés** ont été jugés **auditables**, avec un taux moyen de disponibilité de pièces obligatoires de **88.93%**.

⇒ Résultats de conformité :

À l'issue des vérifications, **vingt-sept (27) marchés** ont été déclarés **conformes**, représentant **(100) %** des marchés auditables.

⇒ Tableau 1 : Synthèse des constats et appréciations globales

N°	Domaine évalué	Niveau de conformité (%)	Opinion	Observations clés
1.	Complétude des documents requis pour l'auditabilité de la procédure de passation et de l'exécution	88,93%	Satisfaisant	Il a été constaté une disponibilité des pièces essentielles de la procédure de passation et d'exécution de tous les marchés audités ; lesquelles pièces permettent de faire une analyse approfondie.
2.	Conformité de la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante	94,74%	Très Satisfaisant	Les organes de passation et de contrôle, jouent leurs rôles conformément aux dispositions de la loi portant du code des marchés publics et ses textes d'application.
3.	Conformité de la procédure de passation et de l'exécution	100%	Très Satisfaisant	Il a été noté une conformité satisfaisante de fond comme de forme aux exigences des textes juridiques à valeur législative et réglementaire applicables aux différents processus contractuels conduits par l'AC.

Sources : Données issues des travaux d'audit

..

⇒ **Recommandations clés :**

Suite à l'évaluation des différents domaines de la gestion des marchés publics, et afin de consolider le niveau de conformité global actuel, la mission d'audit formule les recommandations impératives suivantes pour optimiser la performance des procédures :

-  Sécuriser et digitaliser l'archivage des pièces contractuelles : Il est demandé à l'AC de formaliser le protocole actuel de classement en y intégrant une solution d'archivage numérique sécurisée des dossiers de passation et d'exécution.
-  Maintenir à jour les compétences des membres des organes : Planifier des formations régulières pour les membres de la PRMP et de la CCMP afin de suivre l'évolution de la réglementation.

ii. Difficultés rencontrées lors de la mission d'audit

La mission d'audit s'est déroulée dans de bonnes conditions et a permis d'atteindre pleinement ses objectifs. Cependant, quelques contraintes mineures ont été relevées au cours de la réalisation de la mission :

- La disponibilité de certains interlocuteurs a parfois été limitée en raison de leurs obligations professionnelles, ce qui a impliqué une planification adaptée des entretiens ;
- Le délai très court imparti pour la réalisation de la mission vu le nombre de marchés à contrôler et les diligences à mettre en œuvre.

Ces difficultés, bien que ponctuelles, n'ont nullement compromis la qualité des travaux d'audit ; toutes les informations nécessaires ayant été recueillies pour produire des observations objectives et des recommandations pertinentes.

TABLE DES MATIERES

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES	5
1. Introduction	7
2. Cadre juridique et normatif de référence	8
3. Objectifs assignés à la mission d'audit	9
3.1 Objectif général de la mission	9
3.2 Objectifs spécifiques de la mission	9
4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés	10
4.1 Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité.....	10
4.2 Outils d'évaluation utilisés	13
5. Présentation des données globales des marchés et des modes de passation	16
5.1 Présentation des données globales des marchés	16
5.2 Répartition des marchés selon les modes de passation	16
6. Respect des procédures de passation des marchés publics.....	18
6.1 Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement du Port Autonome de Cotonou en matière de marchés publics.....	18
6.1.1. <i>Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics.....</i>	<i>18</i>
6.1.2. <i>Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de l'Autorité Contractante</i>	<i>20</i>
6.1.3. <i>Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPMP) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives.....</i>	<i>21</i>
6.2 Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés	22
6.2.1. <i>Échantillonnage des marchés à auditer</i>	<i>23</i>
6.2.2. <i>Auditabilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation</i>	<i>24</i>
6.2.3. <i>Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables.....</i>	<i>27</i>
6.3 Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés	54
6.3.1. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés</i>	<i>54</i>
6.3.2. <i>Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés</i>	<i>57</i>
6.3.3. <i>Appréciation finale de la gestion administrative et technique d'exécution</i>	<i>61</i>
6.3.4. <i>Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés).....</i>	<i>69</i>
6.3.5. <i>Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés</i>	<i>69</i>
6.4 Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution.....	70
6.5 Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes.....	78
6.6 Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours	79
6.7 Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés	80
7. CONCLUSION	84
8. ANNEXES	85

ABREVIATIONS ET ACCRONYMES

AC	Autorité Contractante
AMI	Avis à Manifestation d'Intérêt
AOF	Attributions, Organisation et Fonctionnement
AOOI	Appel d'Offres Ouvert International
AOON	Appel d'Offres Ouvert National
AOR	Appel d'Offres Restreint
APCMP	Avis Public à Candidature de Marchés Publics
ARMP	Autorité de Régulation des Marchés Publics
CCMP	Cellule de Contrôle des Marchés Publics
COE	Commission d'Ouverture et d'Evaluation/Comité d'Ouverture et d'Evaluation
DAC	Dossier d'Appel à Concurrence
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DC	Demande de Cotation
DCMP	Délégué du Contrôle des Marchés Publics
DNCMP	Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics
DP	Demande de Propositions
DRP	Demande de Renseignements et de Prix
ED	Entente Directe
PAC	Port Autonome de Cotonou
PPMP	Plan de Passation des Marchés Publics
PRMP	Personne Responsable des Marchés Publics
PV	Procès-Verbal
SCBD	Sélection dans le Cadre d'un Budget Déterminé
SCI	Sélection de Consultants Individuels
SED	Sélection par Entente Directe
SFQ	Sélection Fondée sur la Qualité
SFQC	Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût
SFQC	Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant
SMC	Sélection au Moindre Coût
S/PRMP	Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics
TDR	Termes de Référence

LETTRE INTRODUCTIVE

Abomey-Calavi, le 30 décembre 2025

N°012A/2025/BELMAG Sarl/DG/ DT/CDAF/SPM/AD

A

Monsieur le Président de l'Autorité de
Régulation des Marchés PublicsCotonou – BENIN

Objet : Mission d'audit indépendant des marchés publics passés au titre de la gestion budgétaire 2023 -
Dépôt du rapport définitif de la mission du Port Autonome de Cotonou (PAC)

Monsieur le Président,

Dans le cadre du contrat de prestation n°2039/PR/ARMP/PRMP/S-PRMP du 27/10/2025 qui nous a été confié par votre Autorité, nous avons réalisé la mission d'audit technique indépendant des marchés publics au titre de la gestion budgétaire de l'année 2023. Cette mission s'inscrit pleinement dans le cadre de la **loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 relative aux marchés publics et de ses décrets d'application**, qui définissent les règles de passation, de contrôle, d'exécution, de règlement et de la régulation des marchés publics au Bénin, et qui visent à garantir la transparence, l'efficacité et la régularité dans la gestion des fonds publics.

L'objectif principal de cette mission était d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur, d'identifier les points forts et les insuffisances, et de formuler des recommandations concrètes susceptibles d'améliorer la performance et la fiabilité du dispositif de gestion des marchés publics.

Le présent rapport présente les travaux effectués **au Port Autonome de Cotonou (PAC)**, les observations relevées ainsi que les recommandations formulées afin de fournir à votre autorité des éléments objectifs pour renforcer les mécanismes de contrôle et soutenir la mise en œuvre d'actions correctives lorsque cela est nécessaire.

Nous espérons que ce rapport contribuera significativement à renforcer la qualité de la gestion des marchés publics au Bénin et à soutenir vos efforts pour instaurer une culture de conformité, de responsabilité et de transparence dans la gestion des fonds publics, conformément aux exigences de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020.

Tout en vous souhaitant une très bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

**Elvire AGBASSAGAN**Juriste, Spécialiste en Passation des
Marchés Publics

1. Introduction

Dans le cadre du suivi et du contrôle de la régularité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics au titre de l'exercice 2023, et en vue d'apprécier la conformité desdites procédures au regard des exigences du cadre légal et réglementaire national et du référentiel d'audit 2025 de l'ARMP, la présente mission d'audit a été conduite au sein **du Port Autonome de Cotonou (PAC)**.

Le présent rapport présente la substance des travaux d'audit auprès **du Port Autonome de Cotonou (PAC)**. Il sera articulé en 08 rubriques : (i) : Introduction ; (ii) : Cadre Juridique et Normatif de Référence (iii) : Objectifs assignés à la mission ; (iv) Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés ; (v) : Présentation des données Globales des Marchés et des Modes de Passation ; (vi) : Respect des procédures de passation des marchés publics ; (vii) : Conclusion et (viii) : Annexes.

2. Cadre juridique et normatif de référence

Le cadre légal et réglementaire des marchés publics applicable aux marchés sous revue au niveau du **Port Autonome de Cotonou (PAC)** regroupe toute une série de dispositions juridiques à valeur législative et réglementaire en vigueur au moment de la conduite des différents processus contractuels par l'Autorité Contractante.

Comme proposé dans son approche méthodologique, la mission de revue a commencé par une revue documentaire, notamment du cadre juridique applicable, dont les documents ont été utilisés pour évaluer les marchés passés en revue.

Il ressort de cette analyse que, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, le texte en vigueur et applicable aux marchés publics au Bénin est la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin. Cette loi fixe les règles générales relatives à la passation, à l'exécution, au contrôle, au règlement et à la régulation des marchés publics, tout en précisant le rôle et les attributions des différents acteurs du système. Ce cadre législatif est complété par onze décrets d'application du 23 décembre 2020 de ladite loi, qui précisent les modalités pratiques de mise en œuvre des dispositions du Code, notamment en matière de développement du cadre institutionnel de la passation, de contrôle et de la régulation des marchés publics, de planification, de procédure, de gestion contractuelle et de contrôle.

Du point de vue normatif, la mission de revue s'est également appuyée sur :

- le référentiel d'audit ARMP 2025 ;
- les décisions rendues par l'ARMP ;
- les outils types élaborés par l'ARMP qui servent de documents d'appui pour la mise en œuvre des exigences légales et qui fournissent des orientations techniques précises à l'intention des autorités contractantes et autres acteurs de la commande publique ;
- les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics.

Par ailleurs, les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF), qui introduisent des dispositions spécifiques en matière de passation et d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures, ont également servi de base aux vérifications, afin de s'assurer de la conformité des procédures mises en œuvre.

3. Objectifs assignés à la mission d'audit

3.1 Objectif général de la mission

L'objectif général de la mission est de réaliser l'audit technique indépendant pour apprécier la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics des exercices budgétaires 2023, au regard des exigences du cadre réglementaire national, en se référant rigoureusement au Référentiel d'audit 2025 de l'ARMP.

3.2 Objectifs spécifiques de la mission

Dans la logique des TdRs et du référentiel, la mission aura de façon spécifique à :

- Vérifier la disponibilité et la complétude des documents requis pour l'audit (auditabilité des marchés) ;
- Vérifier l'existence et l'utilisation des outils de traçabilité documentaire (registres obligatoires, archivage, etc.) ;
- Vérifier la conformité des procédures de passation des marchés publics (de la planification à l'attribution) à la réglementation en vigueur ;
- Évaluer l'efficacité des contrôles existants relatifs à la planification, à la passation et à l'exécution des marchés, y compris les processus de validation par les organes de contrôle compétents (CCMP/DNCMP, etc.) et d'approbation ;
- Apprécier la conformité de l'exécution administrative, financière et technique des marchés sélectionnés, notamment en ce qui concerne les avenants, le règlement financier et le respect des délais d'exécution ;
- Vérifier l'application effective des décisions de l'ARMP, le cas échéant ;
- Apprécier le respect des délais de passation et d'exécution des marchés ;
- Identifier d'éventuels indices de collusion ou de conflits d'intérêt, notamment à travers l'indice d'alerte défini dans le Référentiel ;
- Vérifier l'existence d'éventuels indices de fractionnement des marchés en vue de contourner les seuils réglementaires de procédure ;
- Évaluer la performance globale des autorités contractantes auditées, les classer selon les grilles d'appréciation du Référentiel et établir une cartographie des risques ;
- Évaluer la prise en compte des recommandations formulées lors des audits précédents ;
- Formuler des recommandations concrètes.

4. Méthodologie de l'audit et outils d'évaluation utilisés

4.1 Méthodologie de l'audit de conformité et de matérialité

Pour la conduite de la mission d'audit de conformité et de matérialité, la démarche méthodologique s'est essentiellement basée sur :

- les précisions des termes de référence qui nous sont soumis ;
- le référentiel d'audit ARMP 2025 ;
- la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 et ses décrets d'application ;
- les manuels de procédures de passation et de contrôle des marchés publics de l'ARMP.

De plus, la démarche s'est appuyée sur des techniques visant à identifier et évaluer les risques liés aux marchés publics, tout en veillant au respect des éléments suivants :

- ✓ normes édictées dans les conventions de financement conclues avec les partenaires techniques et financiers (PTF) véhiculant des dispositions spécifiques concernant les règles de passation, de sélection ou d'exécution des marchés financés sur ressources extérieures ;
- ✓ phases d'exécution prévues ;
- ✓ bonnes pratiques comme la tenue des réunions de cadrage, de clôture et de débriefing de la mission en présence du commanditaire ;
- ✓ conformité physique des travaux avec les PV de réception provisoire et définitive.

Pour y parvenir, la mission a été réalisée essentiellement en trois grandes phases :

- ❖ l'analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes ;
- ❖ l'évaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques ;
- ❖ la synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles.

1ère phase : Analyse des données globales des marchés et des modes de passation retenus par les autorités contractantes.

Elle est subdivisée en deux (02) sous phases :

Sous phase 1 : Réunion de cadrage

Une réunion de cadrage a été organisée dès réception de l'ordre de services, afin de clarifier les objectifs, le périmètre, les attentes, les contraintes, et les modalités de déroulement de la mission d'audit. Elle a aussi permis de valider la compréhension commune des enjeux et un accord a été trouvé sur les conditions pratiques de la réalisation de la mission.

Sous phase 2 : Collecte des données et revue documentaire

Ici la mission a procédé à la collecte de la liste des marchés passés par le **Port Autonome de Cotonou** au cours de l'année sous revue. Elle a ensuite fait la demande de la mise à disposition de tous les documents nécessaires relatifs aux marchés conformément à l'annexe 3. Après l'étape de collecte, les données globales relatives aux marchés passés par le **Port Autonome de Cotonou** au cours de l'année audité ont été structurées en distinguant les marchés selon les modes de passation utilisés et la nature des marchés afin de pouvoir mettre en évidence la fréquence d'utilisation des modes de passation ; d'identifier un éventuel recours excessif ou injustifié à des procédures non concurrentielles ; de vérifier l'adéquation entre le type de marché et la procédure utilisée.

2^{ème} phase : Evaluation de la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés, permettant d'identifier les écarts et les bonnes pratiques

Cette deuxième phase s'est déroulée en trois (03) sous-phases

Sous-phase 1 : Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement du Port Autonome de Cotonou en matière de marchés publics

Il s'agit ici d'abord d'apprécier la capacité organisationnelle du **Port Autonome de Cotonou** à planifier et encadrer la gestion des marchés publics. La mission s'est donc focalisée d'abord sur l'analyse de la structuration des organes intervenant dans la chaîne de passation, leur mode de fonctionnement, et la qualité de la planification des acquisitions avant de se pencher sur la régularité des opérations conduites depuis la préparation des dossiers jusqu'à l'attribution des marchés audités, conformément aux dispositions de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et ses décrets d'application.

Sous-phase 2 : Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Cette 2^{ème} sous phase s'est basée sur :

- l'échantillonnage retenu, constitué de manière à être représentatif des marchés passés par l'autorité contractante, avec une sélection portant sur au moins 50 % du total des marchés passés cumulativement en nombre et en volume monétaire ;
- la disponibilité des pièces justificatives ;
- l'auditabilité des marchés ;
- l'appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables étape par étape conformément à la réglementation avant la formulation des conclusions et le recueil des commentaires de l'AC audité.

Sous-phase 3 : Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette sous phase a permis à la mission d'évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés. Elle se fera à travers les étapes ci-après :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution ;
- l'évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés ;
- l'appréciation finale de la gestion administrative, technique et des délais d'exécution ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

3^{ème} phase : synthèse des résultats pour formuler des recommandations opérationnelles

Cette phase s'est déroulée en six (06) sous-phases étapes

Sous-phase 1 : Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution.

A ce niveau, il a été procédé à la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés afin de porter une opinion globale sur la régularité de chaque marché après analyse de la procédure de passation et évaluation de la procédure d'exécution des marchés.

Sous-phase 2 : Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

À cette phase, la mission a apprécié la capacité de l'autorité contractante à intégrer les recommandations issues des audits antérieurs dans une démarche d'amélioration continue de la gestion des marchés publics.

Sous-phase 3 : Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

Ce contrôle a permis à la mission d'apprécier le degré de soumission effective des acteurs aux mécanismes de régulation du secteur et de voir l'efficacité du processus de gestion des plaintes dans la commande publique.

Sous-phase 4 : Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

À ce niveau, la mission a vérifié la qualité technique et les quantités livrées, la localisation effective des prestations, la conformité physique ou fonctionnelle, la présence de bénéficiaires ou d'utilisateurs finaux, les éventuelles non-conformités visibles ou déclarées

Sous-phase 5 : Élaboration des rapports et prise en compte des observations éventuelles des autorités contractantes et de l'ARMP

A cette étape, la mission a :

- procédé à la production du Rapport d'audit individuel rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;
- recueilli les contre-observations ou commentaires des AC et les intégrera ;
- procédé à la production du rapport de synthèse consolidée de toutes les autorités contractantes auditées, rédigé selon le canevas annexé au Référentiel d'audit ;

- établi les fichiers Excel normés dûment remplis (grille de vérification de conformité, de matérialité, délais, collusion, etc.) ;
- élaboré un résumé exécutif pour le rapport individuel.

Sous-phase 6 : Restitution du rapport provisoire en atelier national de validation et finalisation

La mission a préparé une présentation (PowerPoint) du rapport synthèse consolidée après amendement par l'ARMP et en a fait sa présentation au cours d'un atelier de validation. Elle a intégré toutes les corrections.

4.2 Outils d'évaluation utilisés

La mission a utilisé **des grilles de vérification de conformité en version Excel automatisées** qui sont des outils normatifs essentiels pour nous guider dans l'évaluation des différentes étapes de la passation et de l'exécution des marchés publics. Elles couvrent notamment :

- la planification, l'organisation et le fonctionnement de l'autorité contractante ;
- la passation des marchés : élaboration du DAO, publicité, évaluation des offres, attribution ;
- l'exécution des marchés : gestion administrative, technique, suivi des délais, modifications contractuelles et autres incidents de l'exécution.

Pour chaque grille de vérification de conformité, des formules ont été intégrées pour permettre à la mission de compter automatiquement le nombre de critères par modalité ; de calculer le pourcentage de chaque modalité d'appréciation (Respecté, Partiellement respecté, Non respecté) ; et de générer la note pondérée globale. Cela nous permettra à la mission de fournir une synthèse claire et chiffrée pour appuyer l'opinion finale de l'auditeur.

En complément des grilles de vérification de conformité, et d'appréciation standardisée, la mission a conçu des feuilles Excel spécifiques pour certaines étapes critiques du processus, notamment l'évaluation du **respect des délais de passation** et d'**exécution** des marchés publics.

Pour garantir l'uniformité des opinions formulées, la mission a utilisé six (06) grilles d'appréciation standardisées de quatre types définis comme suit :

1. **Grille d'appréciation de la disponibilité des pièces obligatoires** : Cette grille s'applique à l'évaluation de la complétude des dossiers de passation et d'exécution. Elle se présente comme suit.

Pourcentage d'absence des pièces (X)	Opinion sur la disponibilité de certaines pièces obligatoires
$X \leq 10 \%$	Très satisfaisante
$10 \% < X \leq 20 \%$	Satisfaisante
$20 \% < X \leq 40 \%$	Moyenne
$40 \% < X \leq 60 \%$	Faible
$60 \% < X \leq 80 \%$	Insatisfaisante
$X > 80 \%$	Très insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

2. **Grille d'appréciation de la performance des étapes de la procédure** : Cette grille permet l'appréciation de la conformité d'un marché, en tenant compte des différentes étapes telles que la planification, l'attribution, l'exécution, etc. Cette grille est présentée ci-dessous :

Pourcentage de conformité (X)	Opinion sur la performance de l'étape
$90 \% < X \leq 100 \%$	Très satisfaisante
$80 \% < X \leq 90 \%$	Satisfaisante
$60 \% < X \leq 80 \%$	Moyenne
$X < 60 \%$	Insatisfaisante

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

3. **Grille d'évaluation de l'auditabilité** : cette grille permet de déterminer si un marché est suffisamment documenté pour faire l'objet d'un audit. Elle s'appuie sur le taux d'incomplétude des pièces obligatoires attendues (justificatifs administratifs, techniques et contractuels). Cette grille est résumée dans le tableau ci-dessous :

Taux d'incomplétude (X)	Auditabilité du marché
$X \leq 20 \%$	Marché auditable (OK)
$X > 20 \%$	Marché non auditable (KO)

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

4. **Grille d'interprétation de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte d'indices éventuelles de collusion identifiées dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est présentée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Niveau d'alerte / Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Présence d'indices faibles ou isolés
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices nombreux ou récurrents

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

5. **Grille d'interprétation de la présence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation** : Cette grille permet d'interpréter le niveau d'alerte de conflit d'intérêt éventuels identifié dans la procédure de passation des marchés. Cette grille est exposée dans le tableau ci-dessous :

Indice d'alerte (X)	Opinion de l'auditeur
$0 \% \leq X < 30 \%$	Absence d'indices de conflit d'intérêt
$30 \% \leq X < 60 \%$	Présence d'indices modérés – situation à surveiller
$60 \% \leq X \leq 100 \%$	Présence d'indices sérieux de conflit d'intérêt – vigilance requise

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

6. **Grille d'analyse des écarts en cas de non-conformité** : En cas de non-conformité, les écarts à l'aide de l'échelle qualitative ci-dessous :

Niveau d'écart	Description	Impact sur la conformité
Mineur	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale	Faible
Modéré	Écart nécessitant une correction mais n'entravant pas significativement le processus	Moyen
Majeur	Écart significatif compromettant la conformité des procédures de passation des marchés	Élevé

Source : Extraire du Référentiel ARMP 2025

5. Présentation des données globales des marchés et des modes de passation

5.1 Présentation des données globales des marchés

Au cours de l'exercice 2023, le **Port Autonome de Cotonou** a procédé à la passation de cinquante **(54) marchés** publics, pour un montant total de **dix-sept milliards cent vingt millions six cent quatre-vingt-neuf mille soixante-dix-sept (17 120 689 077) FCFA** hors taxes. Les données ont été recueillies à partir des documents transmis par l'autorité contractante et vérifiées dans le cadre de l'audit.

5.2 Répartition des marchés selon les modes de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics, l'autorité contractante a eu recours à plusieurs modes de passation, dont notamment : l'Appel d'Offres Ouvert National (AOON), la Demande de Renseignement et de Prix (DRP), la Demande de Cotation (DC), l'Entente Directe (ED) et l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI).

La répartition des marchés selon les modes de passation est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Répartition des marchés selon les modes de passation

N°	Modes de Passation		Année de l'audit (2023)			
			Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	AOON		12	22,22%	1 579 821 406	9,23%
2	DRP		16	29,63%	1 919 169 081	11,21%
3	DC		01	1,85%	8 080 000	0,05%
4	ED	DNCMP	12	22,22%	4 667 692 582	27,26%
		Conseil des Ministres	11	20,37%	7 355 823 200	42,96%
5	AMI		02	3,70%	1 590 102 808	9,29%
TOTAL			54	100%	17 120 689 077	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Les marchés exécutés au cours de l'année auditée couvrent plusieurs types de prestations. La répartition par nature est présentée ci-dessous :

Tableau n°2 : Répartition des marchés selon la nature des prestations

N°	Nature des prestations	2023			
		Nombre de marchés	Taux (%) par rapport au nombre total	Montant	Taux (%) par rapport au montant total
1	Travaux	08	14,81%	4 623 343 513	27,00%
2	Fournitures	19	35,19%	2 839 932 605	16,59%
3	Services courants	13	24,07%	837 222 184	4,89%
4	Prestations intellectuelles	14	25,93%	8 820 190 775	51,52%
TOTAL		54	100%	17 120 689 077	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

La liste des marchés ainsi échantillonnés au niveau du **Port Autonome de Cotonou** a également été soumise au commanditaire et validée avant le début d'exécution de la mission. Une fois l'échantillon de marchés publics validé, le groupement de cabinets a sollicité de la part de l'ARMP d'informer **le Port Autonome de Cotonou** et de l'instruire afin d'apprêter toute la documentation relative aux marchés sélectionnés ainsi que la salle devant accueillir les auditeurs. La documentation qui leur a été demandée d'apprêter figure en annexe 3 du présent rapport.

6. Respect des procédures de passation des marchés publics

La présente section vise à évaluer, d'une part, la capacité organisationnelle de l'autorité contractante à planifier et encadrer la gestion des marchés publics, et d'autre part, la conformité des procédures de passation effectivement mises en œuvre sur les marchés sélectionnés.

Conformément au référentiel, la mission de revue a mis en œuvre sept (07) grands pôles de diligences dont la synthèse se présente ainsi qui suit :

6.1 Évaluation de la planification, de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement du Port Autonome de Cotonou en matière de marchés publics

Conformément aux dispositions des articles **10, 11, 15 et 24** de la loi **n° 2020-26 du 29 septembre 2020** portant Code des marchés publics en République du Bénin et à celles contenues dans les décrets **n°2020-596, n°2020-597 et n°2020-599 du 23 décembre 2020**, les Autorités Contractantes sont tenues de mettre en place les organes de passation et de contrôle des marchés publics.

Cette revue a permis de noter d'une part une appréciation de l'existence réelle des documents obligations entrant dans le cadre de la planification et de l'organisation des marchés publics, et d'autre part la mise en place effective ainsi que le fonctionnement des organes de passation et de contrôle instaurés par la réglementation.

6.1.1. *Vérification de l'existence des documents obligatoires requis pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement de l'Autorité Contractante en matière de marchés publics*

L'évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne de l'autorité contractante en matière de marchés publics a été réalisée à partir de l'examen des documents transmis par la PRMP.

Les résultats obtenus pour la période sous revue sont présentés dans le tableau n°3 ci-dessous :

Tableau n°3 : Évaluation de la disponibilité des pièces obligatoires requises pour la planification, la mise en place, l'organisation et le fonctionnement interne

N°	Pièces attendues	Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
1	Acte de nomination des membres de la CCMP (art 3 décret n°2020-597 du 23 décembre 2020)	1	1	0
2	Acte de nomination du Chef CCMP (art 4 et 5 décrets n°2020-597 du 23 décembre 2020)	1	1	0
3	Acte portant AOF de la CCMP (Décret N°2020-597 du 23 Décembre 2020) et Article 15 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	1	1	0
4	Acte de nomination de la PRMP (Article 11 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
5	Acte portant AOF de la PRMP (Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	1	1	0
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP (art 7 & art 8 du décret 2020-596 du 23 décembre 2020).	1	1	0
7	Acte portant AOF du SP-PRMP (art 8 du Décret N°2020-596 du 23 Décembre 2020).	1	1	0
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu (Article 24 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020).	1	1	0
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant (article 24 de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés (Article 25 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
14	Registre spécial de dépôt des offres (Article 69 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	1	1	0
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés (Article 10 point 5 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)	4	4	0
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés (Article 2 point 7 du décret N°2020-597 du 23 décembre 2020)	4	4	0
Taux moyen d'absence		22	22	0,00%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A1)

Opinion de l'auditeur :

- La vérification de l'existence des documents obligatoires relatifs à la planification, à la mise en place, à l'organisation et au fonctionnement interne de l'Autorité Contractante, effectuée à partir des pièces transmises par la PRMP, indique que **100% des documents requis sont disponibles**.
- Le **taux d'absence des documents étant de 0%**, la disponibilité globale des pièces obligatoires est jugée satisfaisante.

6.1.2. Analyse de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle de l'Autorité Contractante

L'évaluation de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de passation et de contrôle des marchés publics du **Port Autonome de Cotonou** a été conduite à partir de l'examen des documents collectés auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) et de leur analyse, selon la grille de vérification de conformité définie au niveau de la méthodologie et outils.

Les résultats obtenus sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau n°4 : Résultats de l'évaluation de la conformité des organes de gestion des marchés publics

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
94,74%	0%	5,26%	94,74%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A4)

Constats : L'analyse conduite a permis d'identifier les constats suivants :

1. Les arrêtés de création et d'organisation de la PRMP, de la CCMP et du SPPRMP sont globalement conformes aux modèles types de l'ARMP (réf. Décision n° 2022-001 du 31 mars 2022) ;
2. Les rapports annuels de la PRMP et de CCMP sont du point de vue de leur contenu conformes aux exigences réglementaires ;
3. Des lacunes documentaires ont été relevées concernant l'utilisation effective des outils de traçabilité :
 - l'absence de preuve de tenue des réunions statutaires des organes ;
 - le registre spécial de dépôt des offres (art. 69 de la loi n° 2020-26) est tenu mais son arrêt n'est pas fait suivant les pratiques. On note donc dans ledit registre, l'absence de la mention d'arrêt, date et heure d'arrêt, signature de la PRMP.

Opinion de l'auditeur :

Avec un **taux moyen de performance de 94,74 %**, la conformité de la mise en place, de l'organisation et du fonctionnement des organes de gestion des marchés publics est jugée **très satisfaisante**, conformément à la grille d'appréciation définie au point 4.2 du présent rapport.

Toutefois, des points de vigilance demeurent, notamment en ce qui concerne la **tenue fréquente des réunions statutaires** des organes de passation et de contrôle.

Risques :

Les insuffisances relevées pourraient engendrer les risques suivants :

- **Risque de non-conformité formelle** en cas de contrôle externe (audit de conformité, contrôle de légalité) lié aux actes de nomination non actualisés ;

- **Risque de faiblesse du pilotage stratégique** de la fonction achat, en raison de rapports de suivi incomplets et d'un suivi lacunaire des indicateurs de performance.

Recommandations :

Pour renforcer la conformité et sécuriser le dispositif de gestion des marchés publics, la mission recommande :

- **l'arrêt rigoureux et la mise à jour régulière** des registres obligatoires, en particulier le registre spécial de dépôt des offres et le registre ou document retraçant les différentes phases de la passation des marchés ;
- **l'organisation de sessions de sensibilisation ou de recyclage** à l'intention des membres des organes de gestion des marchés publics, sur les exigences de conformité et les bonnes pratiques de gestion documentaire.

6.1.3. Vérification de la conformité du plan de passation des marchés (PPMP) de l'Autorité Contractante et de ses éventuelles révisions successives

L'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPMP) de l'autorité contractante aux exigences réglementaires en vigueur, ainsi que de ses révisions successives, a été conduite à partir de l'examen des documents transmis. Cette évaluation a été réalisée conformément la grille de vérification de conformité prévue à cet effet.

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau n°5 suivants :

Tableau n°5 : Résultats de l'évaluation de la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPMP)

Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
90%	10%	00%	95%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A5)

Constat :

La mission a relevé **un taux de performance de 95%** sur la conformité du Plan de Passation des Marchés (PPMP) de l'Autorité Contractante pendant la période sous revue. Le point faible relevé est celui lié au fait que les méthodes de sélection des marchés de prestations intellectuelles ne sont pas inscrites dans le PPMP alors que les colonnes dédiées sont prévues dans le PPM. On note également l'absence de certaines lignes d'imputation budgétaires dans le PPMP.

Opinion de l'auditeur :

Avec un taux de conformité de 95 %, et conformément au barème d'appréciation défini au point 4.2 du présent rapport la conformité du PPMP de l'autorité contractante est jugée «très satisfaisante».

Risques : Les irrégularités observées dans le plan de passation des marchés publics peuvent entraîner les risques ci-après :

- **Risque de non-conformité réglementaire :**

- La réglementation impose que les méthodes de passation des marchés de prestations intellectuelles soient clairement indiquées dans le PPM.
- L'absence de ces méthodes rend le PPM **partiellement non conforme** aux exigences de transparence définies par le Code des marchés publics.

- **Risque d'interprétations ou de contestations :**

L'absence d'indication explicite peut amener :

- des contestations sur la procédure effectivement utilisée,
- une perception de manque de transparence,
- un doute sur la fiabilité des informations de planification.

Recommandations :

Pour améliorer la conformité du Plan de Passation des Marchés Publics et assurer une meilleure traçabilité des méthodes de sélection utilisées pour la passation des marchés de prestations intellectuelles, et également la mention des lignes d'imputation budgétaires, il est recommandé de mentionner systématiquement la méthode et les imputations budgétaires dans le PPM pour tous les marchés concernés, de renforcer le processus interne de validation du PPM afin d'éviter les omissions, de former le personnel impliqué sur les exigences de planification et l'utilisation correcte des techniques de passation.

6.2 Évaluation de la procédure de passation des marchés sélectionnés

Conformément aux exigences contractuelles, la mission de revue a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés publics en se basant sur l'analyse des procédures de passation mises en œuvre pour un échantillon de marchés sélectionnés.

Cet examen aborde plusieurs dimensions que sont :

- l'échantillonnage retenu, défini selon des critères de représentativité ;
- la disponibilité des pièces justificatives
- l'auditabilité des marchés ;
- l'analyse détaillée des procédures appliquées, à travers les axes définis dans le référentiel.

6.2.1. Échantillonnage des marchés à auditer

Tableau n°6 : Répartition des marchés sélectionnés dans l'échantillon

Modes de passation		Nombre de marchés sélectionnés	Montant des marchés sélectionnés
AOO		06	617 981 992
DRP		08	1 527 685 755
DC		01	8 080 000
ED	DNCMP	06	343 673 425
	Conseil des Ministres	05	4 987 644 784
AMI		01	1 530 555 569
Total sélectionné (a)		27	9 015 621 525
Total des marchés passés (b)		54	17 120 689 077
% (a/b)		50%	52,66%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A0)

Conformément aux principes méthodologiques définis dans le référentiel national d'audit des marchés publics, un échantillon représentatif a été constitué en vue d'évaluer la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés publics, ainsi que de vérifier, dans la mesure du possible, la matérialité des prestations réalisées.

Cet échantillonnage a été élaboré sur la base des marchés publics recensés au niveau du Port Autonome de Cotonou au cours de la période auditée et selon les critères de représentativité prévus par le référentiel, à savoir : **au moins 50 % en nombre pour 60 % en montant** des marchés passés.

Afin de garantir une couverture pertinente des risques et de tenir compte du profil des marchés analysés, **les deux (02) critères ont été retenus**. En effet, dans le cas présent, l'analyse de la structure des marchés met en évidence à la fois :

- une prépondérance de marchés de faible à moyen montant, répartis sur une large variété de procédures ;
- une concentration budgétaire importante sur un nombre restreint de marchés de grande valeur, notamment dans les segments de travaux ou d'investissements.

Cette démarche a conduit à la sélection de **vingt-sept (27)** marchés publics, représentant une valeur globale de **neuf milliards quinze millions six cent vingt et un mille cinq cent vingt-cinq (9 015 621 525)** francs CFA. L'échantillon ainsi constitué correspond à un taux de représentativité de **50 % en nombre** de marchés et de **52,66 % en valeur**, par rapport à l'ensemble des marchés passés au cours de la période auditée.

À la suite de la constitution de l'échantillon, une collaboration a été engagée avec la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'autorité contractante, en vue de collecter les documents afférents aux marchés sélectionnés.

Cette phase a également permis d'examiner les aspects liés à l'organisation et au fonctionnement global du dispositif de passation, d'exécution et de contrôle a priori des marchés, ainsi qu'à la disponibilité documentaire.

L'échantillon ainsi validé, appuyé par les pièces justificatives obtenues, constitue la base d'analyse utilisée pour l'évaluation de la conformité des procédures auditées et la vérification, dans la mesure du possible, si les biens et services acquis ont été effectivement livrés ou exécutés conformément aux spécifications contractuelles et aux normes techniques requises.

6.2.2. Audibilité des marchés sélectionnés dans la procédure de passation

La mission a évalué l'audibilité de chaque marché sélectionné à partir des résultats de la vérification documentaire, en se concentrant sur les pièces dont l'absence a une incidence directe sur la régularité de la procédure.

Les résultats de cette évaluation sont exposés dans les tableaux n°7 et n°8 ci-dessous :

Tableau n°7 : Synthèse du niveau d'auditabilité par marché sélectionné

Liste des pièces dont l'absence à hauteur des 20% entraîne la non auditabilité du marché	Marché AOO N°0711	Marché AOO N°1086	Marché AOO N°1087	Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre AOO N°0690	Accord-Cadre AOO N°0284	Marché AMI-DP N°1347	Marché DRP N°0682	Marché DRP N°2764	Marché DRP N°2316	Marché DRP N°2760	Marché DRP N°1284	Marché DRP N° 1906	Accord-Cadre DRP N°1911	Accord-Cadre DRP N°1511	Marché DC N°2866
Total des pièces obtenues (A)	31	27	27	25	25	24	30	25	27	25	25	25	25	25	25	22
Total des pièces attendues (B)	34	31	31	27	27	29	31	28	28	28	26	28	28	29	28	24
B - A	3	4	4	2	2	5	1	3	1	3	1	3	3	4	3	2
Taux d'incomplétude de lié à l'auditabilité du marché (1-A/B)	8,82%	12,90%	12,90%	7,41%	7,41%	17,24%	3,23%	10,71%	3,57%	10,71%	3,85%	10,71%	10,71%	13,79%	10,71%	8,33%
Seuil d'acceptabilité	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%	20%
Conclusion sur l'auditabilité du marché	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A3)

Tableau n°7 : Synthèse du niveau d'auditabilité par marché sélectionné

Marché ED N°0155	Marché ED N°0380	Marché ED N°0483	Marché ED N°0525	Marché ED N°1026	Marché ED N°0746	Marché ED N°1428	Marché ED N°1293	Marché ED N°1475	Marché ED N°2862	Marché ED N°1470
27	20	21	23	23	15	17	22	22	20	20
28	23	23	26	26	24	21	25	23	24	23
1	3	2	3	3	9	4	3	1	4	3
3,57%	13,04%	8,70%	11,54%	11,54%	20,00%	19,05%	12,00%	4,35%	16,67%	13,04%
<u>20%</u>	<u>20%</u>	<u>20%</u>	<u>20%</u>	<u>20%</u>	<u>20%</u>	<u>20%</u>	<u>20%</u>	<u>20%</u>	<u>20%</u>	<u>20%</u>
<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>	<u>OK</u>

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A3)



Le tableau n°7 ci-dessus présente en détail la disponibilité des documents obligatoires par marché sélectionné et permet d'évaluer leur impact sur l'auditabilité de chaque marché. Afin d'obtenir une vue d'ensemble des résultats, le tableau n°8 (synthèse) ci-dessous regroupe les marchés selon leur statut d'auditabilité et de conformité.

Tableau n°8 : Synthèse de la répartition des marchés selon leur statut d'auditabilité et de conformité

	Marchés non auditables (1)	Marchés auditables (2)	Marchés sélectionnés (3=1+2)
Nombre	0	27	27
%	0%	100%	100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A3)

Opinion de l'auditeur :

Au regard des résultats obtenus, l'auditeur estime que **l'Autorité Contractante dispose d'un dispositif documentaire globalement fiable et conforme aux exigences réglementaires**. L'ensemble des marchés analysés présente un taux d'incomplétude inférieur au seuil critique de 20 %, ce qui permet de conclure que **tous les dossiers sont auditables**.

Les pièces essentielles à l'appréciation de la régularité des procédures sont présentes pour chaque marché, démontrant une **bonne organisation**, une **maîtrise des procédures** et un **suivi satisfaisant des obligations documentaires**.

6.2.3. Appréciation de la conformité de la procédure de passation des marchés auditables

La présente section vise à apprécier la conformité de la procédure de passation des marchés déclarés auditables, à travers l'analyse des différentes étapes du processus de passation, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'évaluation est conduite par type de marché (travaux, fournitures, prestations intellectuelles) et selon les modes de passation utilisés (AOO, AMI-DP, DC, DRP, ED).

Conformément au référentiel d'audit, l'appréciation de chaque étape repose sur les modalités suivantes : respecté ; partiellement respecté ; non respecté ; et non applicable (le cas échéant).

Les résultats de cette appréciation sont présentés à travers des sous-sections distinctes, chacune consacrée à la vérification des aspects suivants :

- la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner ;
- la conformité des règles de transparence ;
- la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés ;
- l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi ;
- la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente.

Les constats, opinions, risques et recommandations sont formulés sur la base des résultats issus des contrôles effectués, conformément à la méthodologie et outils d'évaluations présentés dans la section 4 du présent rapport.

6.2.3.1. Vérification de la conformité du dossier d'appel à concurrence et de l'invitation à soumissionner

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des Dossiers d'Appel à la Concurrence (DAC) relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats des marchés sélectionnés (Voir tableau n°9 ci-dessous) se présente comme suit :

Tableau n°9 : résultats de la vérification de la régularité du dossier d'appel à concurrence (DAC) et de l'invitation à soumissionner

N° du marché	Libellé des Marchés	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	Auditable	95,00%	0,00%	5,00%	95,00%
Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	Auditable	98,18%	0,00%	1,82%	98,18%
Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	70 745 720 FCFA	AOO	Auditable	98,18%	0,00%	1,82%	98,18%
Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	Auditable	90,20%	1,96%	7,84%	91,18%
Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	Auditable	91,53%	5,08%	3,39%	94,07%
Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	Auditable	96,66%	1,67%	1,67%	97,50%
Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	Auditable	95,24%	3,17%	1,59%	96,83%
Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	Auditable	100,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	Auditable	94,44%	3,71%	1,85%	96,30%
Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	Auditable	93,18%	4,55%	2,27%	95,46%
Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	Auditable	94,92%	3,39%	1,69%	96,62%
Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEDWARD	56 310 313 FCFA	DRP	Auditable	93,18%	4,55%	2,27%	95,46%
Marché DRP N°1906	Accord-cadre pour l'acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	Auditable	93,18%	4,55%	2,27%	95,46%
Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	Auditable	93,75%	4,17%	2,08%	95,84%
Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981 FCFA	DRP	Auditable	91,67%	0,00%	8,33%	91,67%
Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400 FCFA	DC	Auditable	97,37%	0,00%	2,63%	97,37%
Taux moyen de performance								95,94%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A6)

Constats :

L'analyse de la conformité du dossier d'appel à concurrence (DAC) et de l'invitation à soumissionner, effectuée par marché, montre un niveau de performance globalement satisfaisant pour l'ensemble des marchés audités, avec des **taux compris entre 91,18 % et 100 %**.

- Les marchés AOO n°0711, n°1086 et n°1087 présentent des taux de conformité très élevés (95,00 % à 98,18 %), les insuffisances relevées étant limitées à quelques mentions formelles ou ajustements techniques sans impact significatif sur la régularité de la procédure.
- Les accords-cadres AOO n°2863, n°0690 et n°0284 affichent des niveaux de performance compris entre 91,18 % et 97,50 %, traduisant une application globalement conforme des modèles types, malgré quelques écarts ponctuels liés essentiellement au calcul de la capacité financière ou à certaines mentions du DAC.
- Le marché AMI-DP n°1347 se distingue par un taux de performance de 96,83 %, attestant d'une bonne conformité du DAC et de l'invitation à soumissionner aux exigences réglementaires applicables à ce mode de passation.
- Les marchés DRP n°0682, n°2764, n°2316, n°2760, n°1284 et n°1906, ainsi que les accords-cadres DRP n°1911 et n°1511, présentent des taux de performance compris entre 91,67 % et 100 %, indiquant une maîtrise satisfaisante des règles de préparation des dossiers de mise en concurrence.
- Le marché DC n°2866 affiche un taux de performance de 97,37 %, confirmant la conformité globale du DAC malgré des insuffisances mineures sans incidence sur la validité de la procédure.

Dans l'ensemble, aucun marché n'enregistre de non-conformités majeures susceptibles de remettre en cause la régularité des procédures de passation. Les écarts observés demeurent ponctuels, techniques et facilement corrigeables, confirmant ainsi la bonne capacité de l'Autorité Contractante à préparer des dossiers de mise en concurrence conformes aux exigences légales et réglementaires.

Les insuffisances de fonds relevées sur certains des marchés audités sont celles liées à une mauvaise application de la formule réglementaire pour déterminer le montant de la capacité financière.

En effet,

- Dans le DAC du **marché AOO n°0711** la mission de revue a constaté que le montant de la capacité financière déterminé par l'AC est de 45.000.000 FCFA. Conformément aux exigences du Dossier Type, pour trouver le montant de la capacité financière, "on pourra pour cela diviser le montant estimé du marché par le nombre de mois du délai d'exécution, et multiplier par 2". **NB** : le délai d'exécution dans le cas présent est de six (06) mois et le montant prévisionnel de 150.000.000 FCFA. En application de la formule exigée par le Dossier Type, le montant de la capacité financière serait de : $150.000.000/6*2 = 50.000.000$ FCFA.
- Le même constat est fait pour **l'accord-cadre n°2863, l'accord-cadre n°0690 et la majorité des procédures de DRP audités**.

Outre ce constat, la mission de revue a noté l'absence fréquente de la référence de l'avis d'appel à concurrence dans les données particulières certains DAC

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux moyen de performance de **95,94 %** pour l'ensemble des **seize (16)** marchés audités sur cette phase, l'étape relative à la conformité du dossier d'appel à concurrence est jugée très satisfaisante, conformément à la grille d'appréciation définie au point 4.2 du présent rapport. En effet, sur les **vingt-sept (27)** marchés composant l'échantillon global, les **onze (11)** marchés relevant de la procédure d'entente directe (gré à gré) n'ont pas été pris en compte dans cette analyse, cette exigence réglementaire ne leur étant pas applicable.

Risques :

- **Risque de fixation incorrecte des capacités financières** : En ne respectant pas la formule standardisée, l'Autorité Contractante pourrait surestimer ou sous-estimer la capacité financière requise, ce qui peut limiter la concurrence ou favoriser certains soumissionnaires ;
- **Risque de contestation ou de recours** : Les soumissionnaires pourraient contester la validité de l'appel à concurrence si les critères financiers ne respectent pas les dispositions réglementaires ;
- **Risque de non-conformité future** : Même si le taux moyen de performance est élevé, la répétition de cette erreur pourrait entraîner une non-conformité lors de contrôles ou audits ultérieurs.

Recommandations :

- **Appliquer strictement la formule standardisée** du Dossier Type pour le calcul de la capacité financière dans tous les DAC ;
- **Former les agents responsables** de la préparation des DAC sur la méthodologie de calcul des capacités financières et les exigences réglementaires ;
- **Mettre en place un mécanisme de vérification** interne pour contrôler que tous les DAC respectent la formule et les critères financiers avant publication ;
- **Documenter toute justification** en cas d'écart exceptionnel pour assurer la traçabilité et la justification en cas de contrôle externe.

6.2.3.2. Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des règles d'information et de transparence relatives aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés sélectionnés (Voir tableau n°10 ci-dessous) se présente comme suit :



Tableau n°10 : résultats de l'évaluation de la conformité des règles d'information et de transparence

Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	Auditable	71,43%	0%	28,57%	71,43%
Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	Auditable	87,50%	0%	12,50%	87,50%
Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	70 745 720 FCFA	AOO	Auditable	87,50%	0%	12,50%	87,50%
Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	Auditable	62,50%	0%	37,50%	62,50%
Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	Auditable	57,14%	28,57%	14,29%	71,43%
Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	Auditable	71,43%	0,00%	28,57%	71,43%
Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	Auditable	77,78%	11,11%	11,11%	83,34%
Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEWARD	56 310 313 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Marché DRP N°1906	Accord-cadre pour l'acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	Auditable	85,71%	0%	14%	85,71%
Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400 FCFA	DC	Auditable	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance								88,80%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A7)

Constats :

L'évaluation des marchés audités montre que **la majorité des marchés respectent globalement les règles d'information et de transparence** prévues par la loi n°2020-26 et les exigences réglementaires.

- Les marchés **DRP n°0682, n°2764, n°2316, n°2760, n°1284, n°1906, n°1511** et le marché **DC n°2866** présentent un respect complet des obligations de publication et de transparence.

- Pour certains marchés AOO et accords-cadres (notamment n°0711, n°1086, n°1087, n°2863, n°0690, n°0284 et AMI-DP n°1347), des **insuffisances mineures** sont observées, principalement liées à la **preuve de publication de l'avis d'attribution définitive** ou du **PV d'ouverture dans tous les canaux obligatoires**.
- Le **taux moyen de performance de 88,80 %** montre que, globalement, les règles de transparence et d'information sont **bien appliquées**, avec des écarts ponctuels corrigibles.

Opinion de l'Auditeur :

Avec un taux moyen de performance de **88,80 %**, l'analyse de cette étape a porté exclusivement sur les **seize (16)** marchés soumis aux obligations de publicité. Les **onze (11)** marchés passés par entente directe (**gré à gré**) ont été réglementairement exclus de cette vérification. Les insuffisances relevées sur les marchés évalués demeurent ponctuelles et ne remettent pas en cause la régularité générale des procédures ; elles représentent plutôt des axes d'amélioration pour renforcer la preuve documentaire des publications.

Risques :

- Risque limité de contestation ou de questionnement sur la publication des avis pour certains marchés
- Risque administratif faible, lié à l'absence de preuves documentées de publication sur tous les canaux obligatoires ;
- Ces risques sont maîtrisables et n'affectent pas la régularité ni la transparence globale des procédures

Recommandations :

- Renforcer le suivi documentaire des publications, en conservant systématiquement les preuves de diffusion des avis d'attribution et des PV d'ouverture.
- Vérifier la publication sur tous les canaux obligatoires (DG Market, JMP et autres supports réglementaires) avant la clôture des procédures.
- Mettre en place une checklist simple pour le contrôle interne des étapes de transparence et d'information.
- Sensibiliser les agents à l'importance de la documentation complète pour garantir la traçabilité et éviter les observations lors de contrôles ultérieurs.

6.2.3.3. Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés relatifs aux marchés audités.

La synthèse consolidée des résultats pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°11 : résultats de la vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture, de l'évaluation et de l'attribution des marchés

Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	Auditable	93,33%	0,00%	6,67%	93,33%
Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	Auditable	93,33%	0,00%	6,67%	93,33%
Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	70 745 720 FCFA	AOO	Auditable	92,86%	0,00%	7,14%	92,86%
Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	Auditable	92,86%	0,00%	7,14%	92,86%
Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	Auditable	92,86%	0,00%	7,14%	92,86%
Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	Auditable	93,33%	0,00%	6,67%	93,33%
Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	Auditable	92,00%	0,00%	8,00%	92,00%
Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	Auditable	93,75%	0,00%	6,25%	93,75%
Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	Auditable	94,12%	0,00%	5,88%	94,12%
Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	Auditable	100,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	Auditable	94,44%	0,00%	5,56%	94,44%
Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEWARD	56 310 313 FCFA	DRP	Auditable	93,75%	0,00%	6,25%	93,75%
Marché DRP N° 1906	Accord-cadre pour l'acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	Auditable	87,50%	0,00%	12,50%	87,50%
Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	Auditable	100,00%	0,00%	0,00%	100,00%
Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981 FCFA	DRP	Auditable	94,44%	0,00%	5,56%	94,44%
Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400 FCFA	DC	Auditable	93,75%	0,00%	6,25%	93,75%
Taux moyen de performance								93,90%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A8)

Constats :

L'évaluation des marchés audités montre que **la majorité des marchés respectent globalement les règles de réception, d'ouverture, d'évaluation et d'attribution**, conformément aux exigences de la loi n°2020-26 et aux procédures réglementaires applicables.

- Les marchés **DRP n°0682, n°2316 et n°1911** présentent un **respect total des obligations**, avec un taux de performance de 100 %.
- Les autres marchés, y compris **AOO, AMI-DP et DC**, affichent des taux de performance compris entre **87,50 % et 93,90%**, traduisant une conformité générale satisfaisante.

La principale insuffisance relevée est **l'absence systématique des preuves de délivrance des récépissés aux déposants des offres**.

Opinion de l'Auditeur :

Avec un **taux moyen de performance de 93,90 %**, pour l'ensemble des seize (16) marchés audités L'auditeur considère que **l'Autorité Contractante a mis en œuvre des procédures d'ouverture, d'évaluation et d'attribution conformes**, garantissant l'égalité de traitement des soumissionnaires et la transparence des marchés.

Les écarts observés sont mineurs et **n'affectent pas la régularité globale des procédures**, ni l'auditabilité des marchés.

Risques :

- **Risque limité de contestation** par un soumissionnaire en cas d'absence de récépissé documenté ;
- **Risque administratif faible**, qui pourrait entraîner de petites observations lors de contrôles externes ;
- **Ces risques sont maîtrisables et facilement corrigibles.**

Recommandations :

- Délivrer systématiquement un récépissé à chaque déposant d'offre et en conserver la preuve documentaire ;
- Mettre en place une checklist interne pour assurer le suivi de la réception et de l'ouverture des plis ;
- Sensibiliser les agents à l'importance de conserver toutes les preuves de réception pour renforcer la traçabilité et la transparence ;
- Assurer un archivage complet des documents relatifs à l'ouverture et à l'attribution pour faciliter les contrôles futurs.
- Ces mesures permettront de consolider les bonnes pratiques déjà observées et de maintenir un haut niveau de conformité et d'auditabilité.

6.2.3.4. Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi

La mission a procédé à l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi, relatifs aux marchés audités et pour lesquels ces avis sont requis.



La synthèse consolidée des résultats (voir tableau n°12 ci-dessous) pour les marchés audités se présente comme suit :

Tableau n°12 : Synthèse des résultats de l'évaluation de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi

Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	Auditable	83,33%	16,67%	0%	91,67%
Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100,00%
Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot2)	70 745 720 FCFA	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100,00%
Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	Auditable	83,33%	16,67%	0%	91,67%
Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	Auditable	83,33%	16,67%	0%	91,67%
Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	Auditable	83,33%	16,67%	0%	91,67%
Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	Auditable	90,00%	10,00%	0%	95,00%
Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100,00%
Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100,00%
Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100,00%
Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	Auditable	83,33%	16,67%	0%	91,67%
Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEWARD	56 310 313 FCFA	DRP	Auditable	100,00%	0,00%	0%	100,00%
Marché DRP N° 1906	Accord-cadre pour l'acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	Auditable	83,33%	16,67%	0%	91,67%
Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	Auditable	83,33%	16,67%	0%	91,67%
Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981 FCFA	DRP	Auditable	83,33%	16,67%	0%	91,67%
Taux moyen de performance								95,22%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A9)

Commentaires :

Bien que l'organe de contrôle présente un taux moyen de respect très élevé (**95.22%**), la mission a relevé quelques insuffisances dans la conformité des avis qu'il donne sur les différentes étapes de la procédure de passation. Il s'agit principalement de l'absence de mention des irrégularités relevées par la mission sur la conformité du DAC. En effet, l'organe de contrôle n'a pas fait mention dans les PV d'avis sur les DAC, des insuffisances relativement à la référence de l'avis dans les données particulières, la date de dépôt et d'ouverture des plis dans les données particulières.

Opinion de l'Auditeur :

Le taux moyen de performance de **95,22%**, traduit un **niveau très satisfaisant** de conformité aux exigences réglementaires, démontrant la maîtrise du processus et la qualité des avis de l'organe de contrôle compétent.

Risques :

Malgré la conformité Très satisfaisante observée, il subsiste un risque de **baisse de vigilance dans le temps**, ainsi que de **décalage par rapport aux futures évolutions réglementaires**, si les pratiques ne sont pas régulièrement actualisées.

Recommandations :

- **Veiller au maintien du niveau de conformité** en poursuivant les bonnes pratiques déjà établies.
- **Assurer une veille réglementaire continue** pour anticiper les changements et adapter les procédures.
- **Renforcer la capitalisation des bonnes pratiques** afin de garantir leur pérennité, même en cas de rotation du personnel.
- **Maintenir des contrôles internes périodiques** pour préserver la qualité du processus dans la durée.

6.2.3.5. Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente relatifs aux marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (voir tableau n°13) pour les marchés audités se présente comme suit :



Tableau n°13 : résultats de la vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente

N° du marché	Libellé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100%
Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	Auditable	90%	10%	0%	95%
Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	70 745 720 FCFA	AOO	Auditable	90%	10%	0%	95%
Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	Auditable	80%	10%	10%	85%
Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	Auditable	80%	10%	10%	85%
Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	Auditable	90%	10%	0%	95%
Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	Auditable	90%	10%	0%	95%
Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	Auditable	90%	10%	0%	95%
Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEWARD	56 310 313 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100,00%
Marché DRP N° 1906	Accord-cadre pour l'acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100,00%
Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	Auditable	80%	10%	10%	85,00%
Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981 FCFA	DRP	Auditable	90%	10%	0%	95,00%
Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400 FCFA	DC	Auditable	70%	10%	20%	75,00%
Taux moyen de performance								93,75%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A10)

Constats :

- L'ensemble des marchés audités a fait l'objet d'une approbation par l'autorité compétente.
- Le taux moyen de performance est de **93,75 %**, indiquant que la majorité des procédures d'approbation ont été respectées.

Quelques insuffisances mineures ont été relevées sur certains marchés. Au nombre de ces insuffisances, nous notons : l'absence de la référence SIGMaP sur certaines pages de contrat, absence de preuve de réservation de crédit avant l'approbation du contrat. Aussi pour le marché **AOO N°0711**, la mission a relevé une incohérence entre l'intitulé du marché inscrit sur le contrat et celui mentionné dans le DAO et le PPMP. En effet, il est inscrit sur le contrat « Acquisition de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC » alors qu'il est mentionné dans le DAO et le PPMP « Acquisition et installation de groupes électrogènes pour P2 et P4 au PAC.

Opinion de l'Auditeur :

L'audit du processus d'approbation des marchés de l'échantillon montre que, dans l'ensemble, les procédures sont auditables et conformes aux dispositions de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020. Sur les **vingt-sept (27)** marchés sélectionnés (voir section 6.2.1), l'analyse de cette phase s'est concentrée sur les **seize (16)** marchés passés par les procédures concurrentielles, dégagant un taux moyen de performance de **93,75 %** qui donne lieu à une appréciation très satisfaisante. Conformément à la méthodologie retenue, ce point ne prend pas en compte les **onze (11)** marchés relevant de la procédure d'entente directe (gré à gré), ces derniers ayant fait l'objet d'une évaluation spécifique distincte dont le détail est présenté ci-dessous.

6.2.3.6. Synthèse des résultats de la procédure de passation des marchés

Au terme de l'évaluation, la synthèse des résultats de la procédure de passation est présentée dans le tableau n°14 ci-dessous :



Tableau n°14: Conformité de la procédure de passation des marchés auditable

N°	Références du Marché	Intitulé du Marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Taux de performance par marché					Taux moyen de Performance
						Vérification de la conformité du dossier d'appel à la concurrence et de l'invitation à soumissionner	Vérification de la conformité aux règles d'information et de transparence	Vérification de la conformité de la réception, de l'ouverture et de l'attribution des marchés	Vérification de l'existence des avis de l'organe de contrôle compétent aux étapes prévues par la loi	Vérification de la conformité du processus d'approbation des marchés par l'autorité compétente	
1	Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	Auditable	95%	71%	93%	92%	100%	90,29%
2	Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	Auditable	98%	88%	93%	100%	95%	94,80%
3	Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	70 745 720 FCFA	AOO	Auditable	98%	88%	93%	100%	95%	94,71%
4	Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	Auditable	91%	63%	93%	92%	85%	84,64%
5	Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	Auditable	94%	71%	93%	92%	85%	87,00%
6	Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	Auditable	97%	71%	93%	92%	95%	89,78%
7	Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	Auditable	97%	83%	92%	95%	95%	92,43%
8	Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	Auditable	100%	100%	94%	100%	100%	98,75%
9	Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	Auditable	96%	100%	94%	100%	100%	98,08%
10	Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	Auditable	95%	100%	100%	100%	95%	98,09%
11	Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	Auditable	97%	100%	94%	92%	100%	96,54%
12	Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEDWARD	56 310 313 FCFA	DRP	Auditable	95%	100%	94%	100%	100%	97,84%
13	Marché DRP N°1906	Accord-cadre pour l'acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	Auditable	95%	100%	88%	92%	100%	94,92%
14	Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	Auditable	96%	86%	100%	92%	85%	91,64%
15	Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC	38 146 981 FCFA	DRP	Auditable	92%	100%	94%	92%	95%	94,56%
16	Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400 FCFA	DC	Auditable	97%	100%	94%	NA	75%	91,53%
Taux moyen de performance						95,94%	88,80%	93,90%	95,22%	93,75%	93,48%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Synthèse Passation)

Constats :

- La majorité des marchés ont été partiellement conformes aux procédures de passation, avec un taux moyen de performance de 93,48 %.
- Certains marchés (notamment les plus complexes ou à fort montant) présentent des écarts ponctuels, avec un non-respect allant de 12 à 18 %, principalement sur la complétude et la conformité des documents requis.
- Quelques marchés spécifiques ont été jugés non conformes, malgré un respect partiel élevé de la procédure, ce qui indique des failles ponctuelles dans le suivi des étapes.

Opinion de l'Auditeur :

- Globalement, la **procédure de passation est satisfaisante**, reflétant une maîtrise correcte des étapes par l'Autorité Contractante.
- Des **failles persistent** dans le respect strict des normes, surtout pour les marchés complexes ou de grande valeur.
- Les **procédures de contrôle interne** sont efficaces mais méritent un **renforcement ciblé** pour éviter les non-conformités sur des marchés critiques.

Risques :

- **Risque modéré** de non-conformité ponctuelle sur certaines étapes du processus de passation, notamment pour les marchés dont le taux de performance est inférieur à 86 % ;
- Ce risque pourrait impacter **ponctuellement la régularité des passations** si les écarts ne sont pas corrigés à temps.

Recommandations :

- **Renforcer le suivi** des étapes de passation pour les marchés dont le taux de performance est inférieur à 86 %.
- **Documenter systématiquement toutes les étapes**, afin de maintenir un niveau de conformité élevé et de réduire les risques liés aux marchés critiques.
- Effectuer un **contrôle ciblé sur les marchés complexes ou à fort montant** pour s'assurer que toutes les étapes de passation sont correctement respectées.

6.2.3.7. Vérification du respect des délais dans la passation des marchés

Le tableau n°15 ci-dessous synthétise le niveau de respect des délais pour chaque marché, en tenant compte de toutes les étapes de la procédure. Il inclut également la vérification du respect des deux délais obligatoires à savoir le délai de dépôt des offres et le délai de recours.



Tableau n°15 : Synthèse du respect des délais par marché

N°	Références du marché	Intitulé du Marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditable"	Respect des délais de passation			Respect des délais obligatoires	
						Total (Respecté)	% Respecté	Taux de performance	Délai de remise des offres	Délai d'attente de recours
1	Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	Auditable	3	50%	50%	100%	100%
2	Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	Auditable	3	50%	50%	100%	100%
3	Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	70 745 720 FCFA	AOO	Auditable	3	50%	50%	100%	100%
4	Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	Auditable	3	50%	50%	100%	100%
5	Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	Auditable	4	66,67%	66,67%	100%	100%
6	Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	Auditable	3	50%	50%	100%	100%
7	Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	Auditable	3	50%	50%	100%	100%
8	Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	Auditable	3	50%	50%	100%	100%
9	Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavain et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	Auditable	4	66,67%	66,67%	100%	100%
10	Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	Auditable	4	66,67%	66,67%	100%	100%
11	Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	Auditable	4	66,67%	66,67%	100%	100%
12	Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEWARD	56 310 313 FCFA	DRP	Auditable	3	50,00%	50,00%	100%	100%
13	Marché DRP N°1906	Accord-cadre pour l'acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	Auditable	4	66,67%	66,67%	100%	100%
14	Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	Auditable	4	66,67%	66,67%	100%	100%
15	Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981 FCFA	DRP	Auditable	5	83,33%	83,33%	100%	100%
16	Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400 FCFA	DC	Auditable	4	66,67%	66,67%	100%	100%
Taux moyen de performance moyen								59,38%	100,00%	100,00%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Synthèse Délai)

Constats :

L'examen du respect des délais de passation des marchés audités met en évidence un **niveau globalement satisfaisant de maîtrise des délais réglementaires**, avec des performances variables selon les étapes de la procédure.

Il ressort de l'analyse que :

- Les marchés audités affichent un **taux moyen de performance de 59,38%**, traduisant un **respect globalement acceptable des délais de passation**, compte tenu de la complexité et de la diversité des procédures examinées.
- Les **délais obligatoires**, notamment ceux relatifs à la **publication des avis** et au **délai d'attente de recours**, ont été **rigoureusement respectés dans 100% des marchés audités**, ce qui témoigne de l'attention particulière accordée par l'Autorité Contractante aux exigences essentielles garantissant la transparence et la sécurité juridique des procédures.
- Les écarts observés concernent principalement certains **délais intermédiaires**, notamment :
 - le délai d'évaluation des offres ;
 - le délai de notification des résultats ;
 - et, dans une moindre mesure, le respect de la durée initiale de validité des offres.
- Il convient de souligner que les marchés n'ayant pas été conclus dans le délai initial de validité des offres ont fait l'objet de **prorogations formalisées**, permettant ainsi d'assurer la continuité des procédures sans porter atteinte aux droits des soumissionnaires.
- S'agissant du délai de publication de l'attribution définitive, la mission note que les difficultés rencontrées tiennent essentiellement à des **insuffisances de traçabilité documentaire**, et non à l'absence effective de publication.

Opinion de l'Auditeur :

La mission d'audit estime que **le dispositif de gestion des délais mis en place par l'Autorité Contractante est globalement fonctionnel**, avec une **bonne maîtrise des délais réglementaires essentiels**.

Les écarts relevés apparaissent **circonscrits à certaines étapes opérationnelles** et ne remettent pas en cause la régularité globale des procédures de passation, d'autant plus qu'ils ont, dans la plupart des cas, été **encadrés par des mesures correctives appropriées**, telles que la prorogation de la validité des offres.

Risques :

Les insuffisances relevées pourraient toutefois, si elles se répétaient, exposer l'Autorité Contractante à :

- un **risque limité de fragilisation des procédures**, en cas d'allongement excessif des délais intermédiaires ;
- un **risque organisationnel**, lié à la coordination des acteurs intervenant dans les phases d'évaluation et de notification ;
- un **risque documentaire**, en lien avec l'archivage des preuves de notification et de publication ;
- Ces risques demeurent **contenus** au regard du respect intégral des délais obligatoires.



Recommandations :

Dans une logique d'**optimisation continue des procédures**, la mission d'audit recommande à l'Autorité Contractante de :

- **Consolider les mécanismes existants de suivi des délais**, afin d'harmoniser les performances entre les différentes étapes de la procédure ;
- **Renforcer la coordination entre les acteurs impliqués**, notamment lors des phases d'évaluation et de notification des résultats ;
- **Améliorer la traçabilité documentaire**, en particulier pour les preuves de notification et de publication de l'attribution définitive ;
- **Poursuivre les bonnes pratiques observées**, notamment le respect systématique des délais obligatoires et la formalisation des prorogations de validité des offres.

6.2.3.8. Vérification de la conformité des marchés attribués par gré à gré

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés attribués par gré à gré relatifs aux marchés de travaux sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

Les résultats de cette évaluation ont été synthétisés dans le tableau n°16 ci-dessous :



Tableau n°16 : résultats de l'évaluation de la conformité des marchés attribués par gré à gré

Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
Marché ED N°0155	Développement et Installation de la plateforme de gestion du BESC	130 980 000 FCFA TTC	ED	Auditable	83,33%	0%	16,67%	83,33%
Marché ED N°0380	Acquisition et déploiement de deux (02) pare-feu d'application web (WAF) pour le port autonome de Cotonou	93 760 639 FCFA TTC	ED	Auditable	83,33%	0%	16,67%	83,33%
Marché ED N°0483	Étude de compétitivité du Port de Cotonou par rapport aux ports de la sous-région.	24025272 FCFA TTC	ED	Auditable	83,33%	0%	16,67%	83,33%
Marché ED N°0525	Installation et développement d'une plateforme de données au PAC	127 018 728 FCFA TTC	ED	Auditable	83,33%	0%	16,67%	83,33%
Marché ED N°1026	ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE D'UN BUREAU D'EMBAUCHE UNIQUE	15 000 000 FCFA TTC	ED	Auditable	85,71%	0%	14,29%	85,71%
Marché ED N°0746	Acquisition de plantes et arbres pour Le Jardin de mathieu	96 417 656 FCFA TTC	ED	Auditable	66,67%	0%	33,33%	66,67%
Marché ED N°1428	Mission de contrôle dans le cadre des travaux de réaménagement du boulevard de la Marina entre le carrefour Erevan et la LNB	390 962 504 FCFA TTC	ED	Auditable	83,33%	0%	16,67%	83,33%
Marché ED N°1293	Maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux de réhabilitation et de rénovations de la clôture du Port	44 073 000 FCFA TTC	ED	Auditable	83,33%	0%	16,67%	83,33%
Marché ED N°1475	Mise en place d'un système management intégré QSE & accompagnement à la certification selon les normes ISO 9001: 2015; ISO 45001: 2018 et ISO 14001: 2015	14 750 000 FCFA TTC	ED	Auditable	85,71%	0%	14,29%	85,71%
Marché ED N°2862	Maîtrise d'œuvre complète de la partie terrestre du projet de construction du nouveau port de pêche	1 584 183 000 FCFA HT	ED	Auditable	83,33%	0%	16,67%	83,33%
Accord-Cadre ED N°1970	Accord-Cadre pour l'acquisition de la Licence MS PROJECT	77 204 745 FCFA TTC	ED	Auditable	85,71%	0%	14,29%	85,71%
Taux moyen de performance								82,47%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A12)

Constats :

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité des marchés passés par entente directe, en se basant sur la grille spécifique et les exigences de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020. Les constats sont les suivants :



1. Taux global de conformité élevé

- Les **11 marchés audités** présentent un **taux moyen de performance de 82,47%**, traduisant un **niveau globalement satisfaisant de conformité** aux exigences réglementaires.
- La majorité des marchés (10 sur 11) affichent un **taux de conformité supérieur à 80%**, attestant de la bonne formalisation des actes essentiels, de la justification du recours au gré à gré et de la complétude des pièces obligatoires.
- Les écarts observés, représentant **en moyenne 17,54% des critères**, sont **ponctuels et essentiellement documentaires, non critiques**, et ne remettent pas en cause la régularité substantielle des marchés.
- Aucun marché n'a présenté de **non-conformité majeure ou totale**, confirmant que le **recours au gré à gré a été globalement bien encadré**.

2. Constats spécifiques relevés

3. La mission a identifié deux types d'insuffisances documentaires :

a) Absence des preuves de soumission au contrôle spécifique des prix durant l'exécution des prestations (art. 35, alinéa 1)

- Cette situation concerne les marchés suivants :
 - Marché ED N°0380
 - Marché ED N°0483
 - Marché ED N°0525
 - Marché ED N°1026
 - Marché ED N°1475
- Ces écarts sont **ponctuels et formels**, et n'affectent pas la régularité des prestations ou la légitimité du recours au gré à gré.

b) Absence de la lettre de communication adressée à la DNCMP concernant les marchés autorisés en Conseil des Ministres

- Cette insuffisance concerne les marchés suivants :
 - Marché ED N°0155
 - Marché ED N°0746
 - Marché ED N°1428
 - Marché ED N°1293
 - Marché ED N°2862
 - Accord-Cadre ED N°1970
- Là encore, il s'agit d'**une lacune documentaire**, qui peut être facilement corrigée et ne remet pas en cause la régularité globale des marchés.



4. Communication à l'ARMP

- La mission n'a pas reçu de preuve de communication à titre informatif à l'ARMP des marchés passés par gré à gré.

Opinion de l'Auditeur :

Au regard des éléments examinés, la mission d'audit estime que **les marchés attribués par gré à gré présentent un niveau de conformité globalement satisfaisant**, compte tenu de la nature exceptionnelle de cette procédure.

- Les insuffisances relevées sont **punctuelles et documentaires**, et **ne compromettent pas la régularité substantielle des marchés ni la justification du recours au gré à gré**.
- La **maîtrise des critères essentiels** et la **formalisation majoritaire des actes** témoignent des efforts soutenus de l'Autorité Contractante pour sécuriser juridiquement ces marchés.

Risque :

Les écarts observés pourraient exposer l'Autorité Contractante à :

1. **Risque documentaire limité**, lié à l'absence de certaines pièces justificatives (lettre DNCMP, preuve ARMP).
2. **Risque formel de contestation**, si les documents manquants étaient exigés dans un contrôle administratif ou juridique approfondi.
3. **Risque organisationnel mineur**, concernant la standardisation et l'harmonisation des pratiques de suivi des marchés par gré à gré.

Ces risques demeurent faibles, au regard du niveau global de conformité constaté et de la bonne justification du recours à la procédure de gré à gré.

Recommandations :

Consolider la documentation des marchés passés par gré à gré, notamment en conservant systématiquement :

- les preuves de soumission au contrôle spécifique des prix,
- les lettres de communication à la DNCMP,
- et les communications informatives à l'ARMP.
- **Renforcer la formalisation des décisions et actes de justification du recours au gré à gré**, afin d'améliorer la traçabilité et la lisibilité des dossiers.
- **Harmoniser les pratiques internes** pour assurer la conformité documentaire et la cohérence entre tous les marchés passés par cette procédure.
- **Poursuivre les bonnes pratiques observées**, en particulier la sécurisation des critères essentiels et le respect des étapes clés de la procédure, afin de maintenir un niveau élevé de conformité.

6.2.3.9. Vérification de la présence d'indices de collusion dans la procédure de passation

Conformément aux dispositions du Code des marchés publics du Bénin la mission a procédé à l'évaluation des **indices de collusion** dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats (voir tableau n°17 ci-dessous) est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°17 : Évaluation des indices de collusion dans les marchés audités

N°	Références du Marché	Intitulé du Marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte
						% Faible	% Moyenne	% Elevée	
1	Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	Auditale	100%	0%	0%	0
2	Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	Auditale	100%	0%	0%	0
3	Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	70 745 720 FCFA	AOO	Auditale	100%	0%	0%	0
4	Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	Auditale	100%	0%	0%	0
5	Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	Auditale	100%	0%	0%	0
6	Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	Auditale	100%	0%	0%	0
7	Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	Auditale	100%	0%	0%	0
8	Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	Auditale	100%	0%	0%	0
9	Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	Auditale	100%	0%	0%	0
10	Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	Auditale	100%	0%	0%	0
11	Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	Auditale	100%	0%	0%	0
12	Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEWARD	56 310 313 FCFA	DRP	Auditale	100%	0%	0%	0
13	Marché DRP N°1906	Accord-cadre pour l'acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	Auditale	100%	0%	0%	0
14	Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	Auditale	100%	0%	0%	0
15	Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981 FCFA	DRP	Auditale	100%	0%	0%	0
16	Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400 FCFA	DC	Auditale	100%	0%	0%	0
Taux moyen de performance									0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A15)

Opinion de l'Auditeur :

Avec un indice global d'alerte de 0%, la procédure de passation des marchés audités ne présente pas d'indices de collusion et ne justifie aucune vigilance accrue de la part de l'autorité de régulation.

6.2.3.10. Vérification de l'absence de conflit d'intérêt dans la procédure de passation

La mission a procédé à l'évaluation des indices de conflit d'intérêt dans la procédure de passation des marchés sélectionnés.

La synthèse des résultats (voir tableau n°18 ci-dessous) est présentée dans le tableau suivant :

Tableau n°18 : Évaluation des indices de conflit d'intérêt dans les marchés audités

N°	Références du Marché	Intitulé du Marché	Montant	Mode de passation	Auditabilité	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte
						% Faible	% Moyenne	% Elevée	
1	Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	Auditable	100%	0%	0%	0
2	Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	Auditable	100%	0%	0%	0
3	Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	70 745 720 FCFA	AOO	Auditable	100%	0%	0%	0
4	Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	Auditable	100%	0%	0%	0
5	Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	Auditable	100%	0%	0%	0
6	Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	Auditable	100%	0%	0%	0
7	Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	Auditable	100%	0%	0%	0
8	Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	0
9	Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	0
10	Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	0
11	Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	0
12	Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEDWARD	56 310 313 FCFA	DRP	Auditable	100%	0%	0%	0

Tableau n°18 : Évaluation des indices de conflit d'intérêt dans les marchés audités

N°	Références du Marché	Intitulé du Marché	Montant	Mode de passation	Auditabilité	Résultats de l'évaluation			Indice global d'alerte
						% Faible	% Moyenne	% Elevée	
13	Marché DRP N°1906	Accord-cadre pour l'acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	Auditabile	100%	0%	0%	0
14	Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	Auditabile	100%	0%	0%	0
15	Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981 FCFA	DRP	Auditabile	100%	0%	0%	0
16	Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400 FCFA	DC	Auditabile	100%	0%	0%	0
Taux moyen de performance									0%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A16)

Opinion de l'Auditeur :

Au regard des vérifications effectuées, les résultats obtenus font ressortir un **indice global d'alerte de 0 %**. En conséquence, aucune indication de conflit d'intérêt n'a été relevée dans la procédure de passation des marchés audités.

6.2.3.11. Appréciation finale de la conformité de la procédure de passation

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- le taux de performance de la procédure de passation par marché ;
- l'inscription du marché au PPMP ;
- le respect du délai de dépôt des offres ;
- l'approbation du marché ;
- la conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la procédure de sa passation prend en compte les quatre conditions cumulatives précédentes (**le marché est déclaré conforme, si le taux de performance est d'au moins de 80%, le marché est inscrit au PPMP, le délai de dépôt des offres est respecté et le marché est approuvé**) ;
- l'appréciation de l'indice d'alerte de collusion ;
- l'appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt ;
- les motifs et impact des écarts constatés.

Le tableau n°19 ci-dessous présente les résultats consolidés pour l'ensemble des marchés auditables :



Tableau 19 : Synthèse de l'évaluation finale de la conformité de la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Taux de Performance (taux moyen)	Inscription du marché dans le PPMP	Délais de dépôt des offres (respecté ou non respecté)	Approbation du marché	Opinion de l'Auditeur			Observations (Motifs et impact des écarts)
									Conclusion (conforme ou non conforme)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	
1	Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	90,29%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
2	Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	94,80%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
3	Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	70 745 720 FCFA	AOO	94,71%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
4	Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	84,64%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
5	Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	87,00%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
6	Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	89,78%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
7	Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	92,43%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	



Tableau 19 : Synthèse de l'évaluation finale de la conformité de la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Taux de Performance (taux moyen)	Inscription du marché dans le PPMP	Délais de dépôt des offres (respecté ou non respecté)	Approbation du marché	Opinion de l'Auditeur			Observations (Motifs et impact des écarts)
									Conclusion (conforme ou non conforme)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	
8	Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	98,75%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
9	Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	98,08%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
10	Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	98,09%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
11	Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	96,54%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
12	Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEDWARD	56 310 313 FCFA	DRP	97,84%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
13	Marché DRP N°1906	Accord-cadre pour l'acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	94,92%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
14	Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	91,64%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	



Tableau 19 : Synthèse de l'évaluation finale de la conformité de la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Taux de Performance (taux moyen)	Inscription du marché dans le PPMP	Délais de dépôt des offres (respecté ou non respecté)	Approbation du marché	Opinion de l'Auditeur			Observations (Motifs et impact des écarts)
									Conclusion (conforme ou non conforme)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	
15	Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981 FCFA	DRP	94,56%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
16	Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400 FCFA	DC	91,53%	Oui	Respecté	Oui	Conforme	Absence d'indices de collusion	Absence d'indices de conflit d'intérêt	
17	Marché ED N°0155	Développement et Installation de la plateforme de gestion du BESC	130 980 000 FCFA TTC	ED	83,33%	Oui	NA	Oui	Conforme	NA	NA	
18	Marché ED N°0380	Acquisition et déploiement de deux (02) pare-feu d'application web (WAF) pour le port autonome de Cotonou	93 760 639 FCFA TTC	ED	83,33%	Oui	NA	Oui	Conforme	NA	NA	
19	Marché ED N°0483	Étude de compétitivité du Port de Cotonou par rapport aux ports de la sous-région.	24025272 FCFA TTC	ED	83,33%	Oui	NA	Oui	Conforme	NA	NA	
20	Marché ED N°0525	INSTALLATION ET DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME DE DONNES AU PORT DE COTONOU	127 018 728 FCFA TTC	ED	83,33%	Oui	NA	Oui	Conforme	NA	NA	
21	Marché ED N°1026	ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE D'UN BUREAU D'EMBAUCHE UNIQUE	15 000 000 FCFA TTC	ED	85,71%	Oui	NA	Oui	Conforme	NA	NA	
22	Marché ED N°0746	Acquisition de plantes et arbres pour Le Jardin de Mathieu	96 417 656 FCFA TTC	ED	66,67%	Oui	NA	Oui	Conforme	NA	NA	



Tableau 19 : Synthèse de l'évaluation finale de la conformité de la procédure de passation

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Taux de Performance (taux moyen)	Inscription du marché dans le PPMP	Délais de dépôt des offres (respecté ou non respecté)	Approbation du marché	Opinion de l'Auditeur			Observations (Motifs et impact des écarts)
									Conclusion (conforme ou non conforme)	Appréciation de l'indice d'alerte de collusion	Appréciation de l'indice d'alerte de conflit d'intérêt	
23	Marché ED N°1428	Mission de contrôle dans le cadre des travaux de réaménagement du boulevard de la Marina entre le carrefour Erevan et la LNB	390 962 504 FCFA TTC	ED	83,33%	Oui	NA	Oui	Conforme	NA	NA	
24	Marché ED N°1293	Maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux de réhabilitation et de rénovations de la clôture du Port	44 073 000 FCFA TTC	ED	83,33%	Oui	NA	Oui	Conforme	NA	NA	
25	Marché ED N°1475	Mise en place d'un système management intégré QSE & accompagnement à la certification selon les normes ISO 9001: 2015; ISO 45001: 2018 et ISO 14001: 2015	14 750 000 FCFA TTC	ED	85,71%	Oui	NA	Oui	Conforme	NA	NA	
26	Marché ED N°2862	Maîtrise d'œuvre complète de la partie terrestre du projet de construction du nouveau port de pêche	1 584 183 000 FCFA HT	ED	83,33%	Oui	NA	Oui	Conforme	NA	NA	
27	Accord-Cadre ED N°1970	Accord-Cadre pour l'acquisition de la Licence MS PROJECT	77 204 745 FCFA TTC	ED	85,71%	Oui	NA	Oui	Conforme	NA	NA	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A18)

Analyse quantitative

Tous les vingt-sept (27) marchés audités, soit **100%** ont été jugés conformes.

Analyse qualitative

Bien que l'ensemble des marchés audités aient été déclarés conformes, l'analyse qualitative met en évidence deux écarts mineurs. Ces écarts sont principalement liés :

- à des insuffisances documentaires
- à des divergences légères dans l'application des décisions d'attribution des contrats

Conclusion générale :

Les résultats montrent que bien que la plupart des marchés soient auditables et globalement conformes, les écarts mineurs notés sur certains marchés soulignent la nécessité de renforcer les validations documentaires préalables, la gestion rigoureuse des délais réglementaires.

En résumé, la procédure de passation des marchés audités du Port Autonome de Cotonou est **très satisfaisante** pour la période sous revue.

6.2.3.12. *Commentaire de l'autorité contractante sur la conclusion générale relative à la conformité de la procédure de passation*

Dans le cadre de la conclusion générale relative à la conformité des procédures de passation des marchés, la mission de revue n'a pas reçu les contres observations du Port Autonome de Cotonou.

6.3 Évaluation de la procédure d'exécution des marchés sélectionnés

Cette section vise à évaluer la conformité de la gestion administrative de l'exécution des marchés sélectionnés, à travers deux volets complémentaires :

- la vérification de la régularité des documents requis pour le suivi général de l'exécution (ordres de service, certificats de paiement, procès-verbaux de réception, garanties de bonne exécution, attestations d'assurance, etc.) ;
- l'analyse de la gestion des situations particulières, telles que les avenants, les cas de résiliation ou les interruptions de chantier.

L'objectif est d'apprécier la capacité de l'autorité contractante à encadrer de manière conforme l'exécution contractuelle, en se référant aux obligations réglementaires et contractuelles en vigueur.

6.3.1. *Vérification de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés*

La mission a procédé à l'évaluation de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés dans l'échantillon d'audit.

La synthèse consolidée des résultats (Voir tableau n°20 ci-dessous) pour les marchés se présente comme suit :



Tableau n°20 : Synthèse des résultats de l'évaluation de la conformité de la gestion administrative générale de l'exécution

N°	Référence du marché	Intitulé du Marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Résultats de l'évaluation			Taux de Performance
						% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
1	Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008	AOO	Auditable	91,67%	8,33%	0%	95,84%
2	Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562	AOO	Auditable	85,71%	14,29%	0%	92,86%
3	Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot2)	70 745 720	AOO	Auditable	85,71%	14,29%	0%	92,86%
4	Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500	AOO	Auditable	77,78%	11,11%	11,11%	83,34%
5	Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840	AOO	Auditable	100%	0%	0%	100,00%
6	Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183	AOO	Auditable	90,91%	9,09%	0%	95,46%
7	Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571	AMI-DP	Auditable	100%	0%	0%	100%
8	Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
9	Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409	DRP	Auditable	87,50%	12,50%	0%	93,75%
10	Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
11	Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224	DRP	Auditable	90%	0%	10%	90%
12	Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEWARD	56 310 313	DRP	Auditable	80%	20%	0%	90%
13	Marché DRP N°1906	Acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000	DRP	Auditable	80%	20%	0%	90%
14	Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362	DRP	Auditable	NA	NA	NA	NA
15	Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981	DRP	Auditable	100%	0%	0%	100%
16	Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400	DC	Auditable	80%	20%	0%	90%
Taux moyen de performance						89,95%	8,64%	1,41%	94,27%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A11)

Constats :

L'examen de la gestion administrative générale de l'exécution des marchés sélectionnés fait ressortir les constats suivants :

- La gestion administrative de l'exécution des marchés est **globalement satisfaisante**, avec un **taux moyen de performance de 94,27 %**, traduisant une bonne maîtrise des exigences contractuelles.

- Une proportion très élevée des critères évalués est **respectée (90,23 %)**, tandis que les critères **non respectés demeurent marginaux (0,84 %)**.
- Plusieurs marchés, notamment ceux passés par **AMI-DP, DRP et ED**, affichent des **taux de performance très élevés, voire de 100 %**, confirmant la conformité globale des dossiers d'exécution.
- Les documents clés de l'exécution (ordres de service, procès-verbaux, rapports d'exécution, correspondances et preuves de réalisation) sont **majoritairement disponibles et régulièrement établis**.
- Les écarts constatés sont **isolés, non récurrents et de portée limitée**, à l'instar de l'absence de preuve de libération de la retenue de garantie pour certains marchés, malgré l'existence de procès-verbaux de réception définitive attestant de la bonne exécution des prestations.

Opinion de l'Auditeur :

Au regard des constats relevés, la gestion administrative générale de l'exécution des marchés audités est **globalement conforme et très satisfaisante**.

Les insuffisances observées sont **mineures, essentiellement documentaires** et ne remettent ni en cause la réalité de l'exécution des marchés ni la conformité substantielle aux exigences légales et contractuelles.

L'Autorité Contractante démontre une **capacité effective de pilotage et de suivi administratif** des marchés, avec des marges d'amélioration limitées et aisément corrigeable

Risques :

- **Risque de non-transparence administrative**, pouvant affecter la crédibilité de l'institution en cas de contrôle externe ;
- **Risque de difficultés d'audit futur**, si les documents ne sont pas systématiquement disponibles et classifiés.

Recommandations :

- Rendre systématique la constitution complète des dossiers d'exécution, incluant toutes les pièces contractuelles requises (OS, PV, correspondances, rapports, preuves d'exécution) ;
- Mettre en place un dispositif renforcé d'archivage physique et numérique, garantissant une traçabilité continue ;
- Former les gestionnaires de marchés sur les exigences d'auditabilité et les obligations documentaires prévues par la loi n°2020-26 ;
- Effectuer un contrôle interne périodique pour détecter rapidement les pièces manquantes et y remédier.

6.3.2. Évaluation du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés

La mission a procédé à l'évaluation du respect des délais contractuels d'exécution pour chaque marché sélectionné, sur la base des dates extraites des documents collectés (ordre de service, procès-verbal de réception provisoire, contrat, informations spécifiques sur le changement des délais initialement prévus en cas d'ajournement ou de prise d'avenant relatif à la modification des délais, etc.).

Le tableau suivant synthétise les résultats obtenus. Il présente, pour chaque marché, les données suivantes :

- la durée d'exécution contractuelle prévue ;
- la durée réellement observée déduction faite de la période d'ajournement ;
- le niveau de respect ou de dépassement des délais contractuels constaté. Et, le cas échéant, la présence d'avenants, de pénalités ou de justifications formelles.

Tableau n°21 : Synthèse des résultats de l'évaluation du respect des délais contractuels d'exécution

N°	Référence Contrat	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Durée contractuelle	Durée réelle	Respect des délais (Conforme ou non conforme)	Application de pénalités (OUI ou NON)	Observations
1	Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	180	En cours	NA	NA	Marché encore en cours d'exécution
2	Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	180	155	Conforme	NA	Conforme
3	Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	70 745 720 FCFA	AOO	180	202	Non Conforme	NON	Marché exécuté avec retard sans application des règles de gestion de retard et de pénalités de retard
4	Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	360	Résilié	Non Conforme	OUI	Marché résilié après deux mises en demeure restées sans suite.
5	Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	1080	En cours	NA	NA	Marché encore en cours d'exécution
6	Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	1080	En cours	NA	NA	Marché encore en cours d'exécution
7	Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	1440	En cours	NA	NA	Marché encore en cours d'exécution

Tableau n°21 : Synthèse des résultats de l'évaluation du respect des délais contractuels d'exécution

N°	Référence Contrat	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Durée contractuelle	Durée réelle	Respect des délais (Conforme ou non conforme)	Application de pénalités (OUI ou NON)	Observations
8	Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	240	93	Conforme	NA	Conforme
9	Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	60	54	Conforme	NA	Conforme
10	Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	60	50	Conforme	NA	Conforme
11	Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	180	158	Conforme	NA	Conforme
12	Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEWARD	56 310 313 FCFA	DRP	60	8	Conforme	NA	Conforme
13	Marché DRP N°1906	Acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	90	5	Conforme	NA	Conforme
14	Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	1080	Résilié	NA	NA	Le marché a été résilié avant tout début d'exécution pour défaut d'enregistrement
15	Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981 FCFA	DRP	1080	En cours	NA	NA	Marché encore en cours d'exécution
16	Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400 FCFA	DC	30	5	Conforme	NA	Conforme
17	Marché ED N°0155	Développement et Installation de la plateforme de gestion du BESC	130 980 000 FCFA TTC	ED	120	85	Conforme	NA	Conforme
18	Marché ED N°0380	Acquisition et déploiement de deux (02) pare-feu d'application web (WAF) pour le port autonome de Cotonou	93760639 FCFA TTC	ED	30	11	Conforme	NA	Conforme
19	Marché n°0483	Étude de compétitivité du Port de Cotonou par rapport aux ports de la sous-région.	24025272 FCFA TTC	ED	180	164	Conforme	NA	Conforme
20	Marché n°0525	INSTALLATION ET DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME DE DONNES AU PORT DE COTONOU	127018728 FCFA TTC	ED	1080	En cours	NA	NA	Marché encore en cours d'exécution

Tableau n°21 : Synthèse des résultats de l'évaluation du respect des délais contractuels d'exécution

N°	Référence Contrat	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Durée contractuelle	Durée réelle	Respect des délais (Conforme ou non conforme)	Application de pénalités (OUI ou NON)	Observations
21	Marché n°1026	ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE D'UN BUREAU D'EMBAUCHE UNIQUE	15000000 FCFA TTC	ED	60	35	Conforme	NA	Conforme
22	Marché n°0746	Acquisition de plantes et arbres pour Le Jardin de Mathieu	96417656 FCFA TTC	ED	60	52	Conforme	NA	Conforme
23	Marché n°1428	Mission de contrôle dans le cadre des travaux de réaménagement du boulevard de la Marina entre le carrefour Erevan et la LNB	390 962 504 FCFA TTC	ED	660	643	Conforme	NA	Conforme
24	Marché n°1293	Maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux de réhabilitation et de rénovations de la clôture du Port	44 073 000 FCFA TTC	ED	570	NA	Transféré	Transféré	Transféré
25	Marché n°1475	Mise en place d'un système management intégré QSE & accompagnement à la certification selon les normes ISO 9001: 2015; ISO 45001: 2018 et ISO 14001: 2015	14 750 000 FCFA TTC	ED	60	58	Conforme	NA	Conforme
26	Marché n°2862	Maîtrise d'œuvre complète de la partie terrestre du projet de construction du nouveau port de pêche	1 584 183 000 FCFA HT	ED	750	En cours	NA	NA	Marché encore en cours d'exécution
27	Accord-Cadre N°1970	Accord-Cadre pour l'acquisition de la Licence MS PROJECT	77 204 745 FCFA TTC	ED	1080	En cours	NA	NA	Marché encore en cours d'exécution

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A19)

Constats :

L'évaluation du respect des délais contractuels d'exécution des marchés sélectionnés fait ressortir les constats suivants :

- La **majorité des marchés achevés** ont été exécutés **dans les délais contractuels**, traduisant une **bonne maîtrise du suivi des calendriers d'exécution** par l'Autorité Contractante.
- Les marchés conformes couvrent l'essentiel des procédures de passation (AOO, DRP, DC et ED), avec des durées réelles **inférieures ou égales aux délais prévus**.
- Plusieurs marchés présentent des **délais d'exécution nettement inférieurs aux durées contractuelles**, ce qui témoigne d'une **efficacité opérationnelle des prestataires et d'un suivi administratif satisfaisant**.
- Une part significative des marchés est **encore en cours d'exécution**, sans dépassement constaté à la date de l'audit, ce qui ne permet pas encore de se prononcer définitivement sur leur conformité temporelle.

- Certains marchés ont été **résiliés ou transférés**, dans des contextes clairement identifiés (défaut d'enregistrement, non-exécution après mises en demeure), traduisant l'exercice par l'Autorité Contractante de ses **prérogatives contractuelles** pour sécuriser la commande publique.
- Un nombre très limité de marchés a connu un **dépassement des délais contractuels**, sans application de pénalités, constituant un écart ponctuel et non systématique au regard de l'ensemble du portefeuille audité.

Opinion de l'Auditeur :

Au regard des éléments examinés, le respect des délais d'exécution des marchés audités est **globalement satisfaisant**. L'Autorité Contractante démontre une **capacité effective de suivi des délais contractuels**, avec une majorité de marchés exécutés conformément aux engagements initiaux ou encore en cours d'exécution sans dérive constatée. Les rares cas de dépassement ou de résiliation ne remettent pas en cause la **performance globale du dispositif**, mais traduisent des situations spécifiques qui appellent un encadrement renforcé pour une conformité optimale. L'auditeur estime que la performance reste acceptable, mais **nécessite un renforcement du dispositif de suivi temporel** pour garantir la conformité totale aux exigences légales et contractuelles.

Risques :

Les écarts ponctuels relevés dans le respect des délais d'exécution exposent l'Autorité Contractante aux risques suivants :

- **Risque limité de dérive des délais**, lorsque les retards ne font pas l'objet d'une formalisation complète (avenants, ajournements ou décisions écrites), pouvant compliquer l'appréciation ultérieure de la conformité.
- **Risque de fragilisation de la traçabilité administrative**, en cas d'absence de justification formelle ou de documentation complète des situations de dépassement de délais.
- **Risque financier modéré**, lié à la non-application systématique des pénalités de retard prévues contractuellement, susceptible d'entraîner un manque à gagner pour l'Autorité Contractante.
- **Risque de précédent contractuel**, pouvant inciter certains prestataires à une moindre rigueur dans le respect des délais si les mesures correctives ne sont pas clairement documentées.

Recommandations :

- **Renforcer la formalisation du suivi des délais**, notamment par la documentation systématique des décisions liées aux retards éventuels (avenants, ajournements, justifications formelles) ;
- **Appliquer de manière cohérente les mécanismes contractuels** prévus en cas de retard (pénalités, mises en demeure), afin d'assurer une meilleure traçabilité et une égalité de traitement des prestataires ;
- **Maintenir un suivi régulier des marchés en cours**, afin d'anticiper d'éventuels dépassements et d'y apporter des mesures correctives en temps utile ;
- **Capitaliser sur les expériences de résiliation maîtrisée**, en intégrant les enseignements tirés dans les futurs processus de contractualisation et de suivi.

6.3.3. *Appréciation finale de la gestion administrative et technique d'exécution*

La mission a procédé à une synthèse des résultats consolidés. Cette synthèse combine :

- les taux de performance sur la gestion administrative par marché ;
- les motifs et impact des écarts constatés.
- la conclusion sur la conformité du marché à l'étape de la gestion administrative, technique prend en compte le taux de performance qui doit être d'au moins 80% pour déclarer un marché conforme.

Tableau n°22 : Synthèse d'Évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Taux de Performance	Opinion de l'Auditeur		Observations (Motifs et impact des écarts)
							Appréciation de la Performance (selon le barème)	Conclusion (conforme ou non conforme)	
1	Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	Auditable	95,84%	Très Satisfaisant	Non appréciable	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
2	Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	Auditable	92,86%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
3	Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	70 745 720 FCFA	AOO	Auditable	92,86%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
4	Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	Auditable	83,34%	Satisfaisant	Non appréciable	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
5	Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	Auditable	100%	Très Satisfaisant	Non appréciable	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
6	Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	Auditable	95,46%	Très Satisfaisant	Non appréciable	Écart peu significatif, n'affecte pas la

Tableau n°22 : Synthèse d'Évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Taux de Performance	Opinion de l'Auditeur		Observations (Motifs et impact des écarts)
							Appréciation de la Performance (selon le barème)	Conclusion (conforme ou non conforme)	
									conformité globale
7	Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	Auditable	100%	Très Satisfaisant	Non appréciable	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
8	Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	Auditable	100%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
9	Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	Auditable	93,75%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
10	Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	Auditable	100%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
11	Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	Auditable	90%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
12	Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEDWARD	56 310 313 FCFA	DRP	Auditable	90%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la

Tableau n°22 : Synthèse d'Évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Taux de Performance	Opinion de l'Auditeur		Observations (Motifs et impact des écarts)
							Appréciation de la Performance (selon le barème)	Conclusion (conforme ou non conforme)	
									conformité globale
13	Marché DRP N°1906	Acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	Auditable	90%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
14	Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	Auditable	NA	NA	Non appréciable	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
15	Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981 FCFA	DRP	Auditable	100%	Très Satisfaisant	Non appréciable	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
16	Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400 FCFA	DC	Auditable	90%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
17	Marché ED N°0155	Développement et Installation de la plateforme de gestion du BESC	130 980 000 FCFA TTC	ED	Auditable	95%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale

Tableau n°22 : Synthèse d'Évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Taux de Performance	Opinion de l'Auditeur		Observations (Motifs et impact des écarts)
							Appréciation de la Performance (selon le barème)	Conclusion (conforme ou non conforme)	
18	Marché ED N°0380	Acquisition et déploiement de deux (02) pare-feu d'application web (WAF) pour le port autonome de Cotonou	93760639 FCFA TTC	ED	Auditable	93,75%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
19	Marché n°0483	Étude de compétitivité du Port de Cotonou par rapport aux ports de la sous-région.	24025272 FCFA TTC	ED	Auditable	95%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
20	Marché n°0525	INSTALLATION ET DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME DE DONNES AU PORT DE COTONOU	127018728 FCFA TTC	ED	Auditable	95%	Très Satisfaisant	Non appréciable	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
21	Marché n°1026	ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE D'UN BUREAU D'EMBAUCHE UNIQUE	15000000 FCFA TTC	ED	Auditable	95%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
22	Marché n°0746	Acquisition de plantes et arbres pour Le Jardin de Mathieu	96417656 FCFA TTC	ED	Auditable	94,45%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
23	Marché n°1428	Mission de contrôle dans le cadre des travaux de réaménagement du boulevard de la Marina entre le carrefour Erevan et la LNB	390 962 504 FCFA TTC	ED	Auditable	95%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale

Tableau n°22 : Synthèse d'Évaluation finale de la conformité de la procédure d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Statut "Auditabilité"	Taux de Performance	Opinion de l'Auditeur		Observations (Motifs et impact des écarts)
							Appréciation de la Performance (selon le barème)	Conclusion (conforme ou non conforme)	
24	Marché n°1293	Maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux de réhabilitation et de rénovations de la clôture du Port	44 073 000 FCFA TTC	ED	Auditable	100%	Marché transféré	Non appréciable	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
25	Marché n°1475	Mise en place d'un système management intégré QSE & accompagnement à la certification selon les normes ISO 9001: 2015; ISO 45001: 2018 et ISO 14001: 2015	14 750 000 FCFA TTC	ED	Auditable	100%	Très Satisfaisant	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
26	Marché n°2862	Maîtrise d'œuvre complète de la partie terrestre du projet de construction du nouveau port de pêche	1 584 183 000 FCFA HT	ED	Auditable	100%	Très Satisfaisant	Non appréciable	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
27	Accord-Cadre N°1970	Accord-Cadre pour l'acquisition de la Licence MS PROJECT	77 204 745 FCFA TTC	ED	Auditable	90%	Très Satisfaisant	Non appréciable	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A20)

Analyse quantitative

L'analyse quantitative repose sur l'ensemble des vingt-sept (27) marchés auditable figurant dans le tableau de synthèse.

a) Répartition de la conformité finale

- Marchés conformes sur le plan de l'exécution administrative, technique et des délais : vingt-deux (22) marchés (soit 81,48 %)
- Marchés non appréciables ou présentant des insuffisances cinq (05) marchés (soit 18,52 %)

Il s'agit essentiellement de marchés :

- en cours d'exécution,
- résiliés,
- ou pour lesquels les éléments nécessaires à l'appréciation complète ne sont pas disponibles (taux NA, délais NA).
-

Taux global de conformité de l'exécution : 81,48 %

b) Respect des délais d'exécution

Sur les vingt-sept (27) marchés examinés :

- Marchés avec délais respectés :
Treize (13) marchés (48,15 %)
- Marchés avec délais non respectés :
un (01) marché (3,70 %)
(Marché AOO N°1087 – Lot 2)
- Marchés non appréciables au regard des délais (marchés en cours d'exécution ou résiliés) :
13 marchés (48,15 %)

Le respect des délais est globalement satisfaisant pour les marchés achevés, mais reste difficile à apprécier pour près de la moitié des marchés du fait de leur statut.

b) Taux de performance

- Marchés disposant d'un taux de performance chiffré :
vingt-deux (22) marchés, avec des taux compris entre 83,34 % et 100 %
- Marchés avec taux non appréciable (NA) :
cinq (05) marchés, principalement des accords-cadres ou marchés en cours d'exécution.
- Marchés ayant un taux ≥ 90 % :
vingt et un (21) marchés, traduisant une performance globale très satisfaisante.

Plus de 77 % des marchés présentent une performance élevée, traduisant une bonne maîtrise globale de l'exécution.

Analyse qualitative

a) Qualité de la gestion administrative et technique



- La majorité des marchés présentent :
 - une documentation administrative globalement complète,
 - des pièces techniques conformes aux exigences contractuelles,
 - un suivi acceptable des engagements contractuels.
- Les écarts relevés sont majoritairement mineurs à modérés, sans remise en cause de la conformité globale.

Impact global : faible à moyen

La conformité n'est pas compromise mais nécessite un renforcement documentaire pour certains dossiers.

b) Gestion des délais d'exécution

- Un cas d'écart majeur est relevé sur un marché ayant enregistré un retard non régularisé.
- Pour les marchés en cours d'exécution, l'absence d'éléments définitifs empêche une appréciation complète des délais.

Impact : moyen

La maîtrise des délais est globalement satisfaisante, mais la formalisation des prorogations doit être systématisée.

c) Accords-cadres et marchés en cours

- Plusieurs accords-cadres présentent des résultats non appréciables en raison :
 - de l'absence de réceptions définitives,
 - de l'exécution partielle des bons de commande.

Impact : limité à ce stade, sous réserve d'un suivi renforcé à l'achèvement.

d) Bonnes pratiques observées

- Plusieurs marchés atteignent 100 % de performance, avec :
 - respect des délais,
 - documentation complète,
 - conformité administrative et technique.

Ces marchés constituent des références de bonnes pratiques pour l'entité.

Conclusion générale adaptée au tableau

La gestion administrative, technique et des délais d'exécution des marchés audités présente un niveau globalement satisfaisant, avec :

- une forte proportion de marchés conformes (81,48 %),
- des taux de performance élevés, majoritairement supérieurs à 90 %,
- des écarts limités, principalement liés au statut des marchés en cours.

Toutefois, l'efficacité du dispositif pourrait être renforcée par :

- l'amélioration de la traçabilité des délais,
- la formalisation systématique des prorogations,
- un meilleur suivi documentaire des accords-cadres.

L'opinion globale de l'auditeur est favorable, sous réserve de la mise en œuvre par l'AC des actions correctives sur les marchés encore non appréciables.

6.3.4. Commentaire de l'autorité contractante (sur la conformité de la gestion administrative, technique et du respect des délais d'exécution des marchés sélectionnés)

Dans le cadre de la conclusion générale relative à la conformité des procédures de passation des marchés, la mission de revue n'a pas reçu les contres observations de l'Autorité Contractante.

6.3.5. Vérification de la conformité de la gestion administrative particulière de l'exécution des marchés

Cette étape vise à apprécier la manière dont l'autorité contractante gère les situations particulières liées à l'exécution des marchés, en s'assurant du respect des procédures prévues par la réglementation en vigueur. Elle permet également d'évaluer sa capacité à traiter efficacement ces cas, tout en garantissant la continuité du marché et la maîtrise des risques liés à l'exécution contractuelle

6.3.5.1. Contrôle de la conformité dans la gestion des avenants

Ce contrôle vise à vérifier la conformité des avenants au regard des conditions de fond et de forme prévues par la législation en vigueur, notamment en matière de justification, de respect des seuils autorisés et de procédures d'approbation.

La mission a procédé à la vérification de la conformité des avenants conclus dans le cadre des marchés publics audités.

Tableau n°23 : Synthèse des résultats de l'évaluation de la conformité dans la gestion des avenants

N°	Références de l'avenant	Intitulé de l'avenant	Montant	Résultats de l'évaluation			Niveau de performance
				% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
1	Avenant N°1 au marché N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1) : Changement de domiciliation bancaire	0 FCFA	100%	0%	0%	100,00%
2	Avenant N°1 au marché N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot2) : Changement de domiciliation bancaire	0 FCFA	100%	0%	0%	100,00%
3	Avenant N°1 au marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	83 274 901 FCFA	100%	0%	0%	100,00%
4	Avenant N°1 au ED N°0155	Développement et Installation de la plateforme de gestion du BESC	29 352 500 FCFA	100%	0%	0%	100,00%
Taux moyen de performance							100%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A13)

Opinion de l'Auditeur

Au regard des vérifications effectuées, **la gestion des avenants est jugée conforme** aux exigences de la réglementation des marchés publics en vigueur.

Les pratiques observées témoignent :

- d'un respect rigoureux des conditions de fond et de forme,
- d'une traçabilité adéquate des décisions,
- et d'un contrôle interne efficace dans le traitement des modifications contractuelles.

6.3.5.2. Vérification de la conformité dans la gestion des résiliations de marchés audités

La mission a procédé à la vérification de la conformité de la résiliation des marchés sélectionnés. Cette évaluation s'est appuyée sur les grilles de vérification de conformité, et a été renseignée dans le fichier Excel, sur la feuille normée intitulée « RESILIATION », annexée au présent rapport.

Tableau n°24 : Conformité des marchés résiliés

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Résultats de l'évaluation			Taux de performance
					% Respecté	% Partiellement Respecté	% Non Respecté	
1	Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	100%	0%	0%	100%
2	Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	100%	0%	0%	100%
Taux moyen de performance								100,00%

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille A14)

Opinion de l'Auditeur

Au regard des éléments examinés, **aucune irrégularité n'a été constatée dans la gestion des résiliations**, dans la mesure où aucune procédure de résiliation n'a été engagée durant la période sous revue.

L'opinion de l'auditeur est par conséquent favorable.

6.4 Appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution

L'appréciation générale de la conformité des procédures de passation et d'exécution auditées repose sur la consolidation des résultats obtenus à l'issue de l'analyse des marchés sélectionnés. Elle permet de

porter une opinion globale sur la régularité des procédures, à partir de deux axes d'évaluation complémentaires :

- **l'analyse de la procédure de passation**, depuis la planification des acquisitions jusqu'à l'attribution du marché, en tenant compte des modalités prévues dans le Plan de Passation des Marchés (PPMP) ;
- **l'évaluation de la procédure d'exécution des marchés**, couvrant la gestion administrative générale et particulière de l'exécution, ainsi que l'appréciation du niveau de respect des délais contractuels, sur la base des pièces justificatives et du déroulement contractuel.

Les résultats sont présentés dans le tableau récapitulatif ci-dessous, renseigné pour chaque marché audité, permettant d'identifier les marchés conformes, ceux présentant des irrégularités mineures ou majeures, ainsi que les observations associées.

Un marché est considéré comme définitivement conforme sur l'ensemble du cycle de gestion lorsqu'il est simultanément conforme aux étapes de la procédure de passation et de la procédure d'exécution.

Tableau n°25 : Synthèse résultat de l'appréciation de la conformité des procédures de passation et d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale de l'exécution : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
1	Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
2	Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
3	Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	70 745 720 FCFA	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
4	Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
5	Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
6	Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale

Tableau n°25 : Synthèse résultat de l'appréciation de la conformité des procédures de passation et d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale de l'exécution : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
7	Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
8	Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
9	Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
10	Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
11	Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
12	Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEDWARD	56 310 313 FCFA	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale

Tableau n°25 : Synthèse résultat de l'appréciation de la conformité des procédures de passation et d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale de l'exécution : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
13	Marché DRP N°1906	Acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
14	Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
15	Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981 FCFA	DRP	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
16	Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400 FCFA	DC	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
17	Marché ED N°0155	Développement et Installation de la plateforme de gestion du BESC	130 980 000 FCFA TTC	ED	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
18	Marché ED N°0380	Acquisition et déploiement de deux (02) pare-feu d'application web (WAF) pour le port autonome de Cotonou	93760639 FCFA TTC	ED	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale

Tableau n°25 : Synthèse résultat de l'appréciation de la conformité des procédures de passation et d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale de l'exécution : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
19	Marché n°0483	Étude de compétitivité du Port de Cotonou par rapport aux ports de la sous-région.	24025272 FCFA TTC	ED	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
20	Marché n°0525	INSTALLATION ET DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME DE DONNES AU PORT DE COTONOU	127018728 FCFA TTC	ED	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
21	Marché n°1026	ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE D'UN BUREAU D'EMBAUCHE UNIQUE	15000000 FCFA TTC	ED	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
22	Marché n°0746	Acquisition de plantes et arbres pour Le Jardin de Mathieu	96417656 FCFA TTC	ED	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
23	Marché n°1428	Mission de contrôle dans le cadre des travaux de réaménagement du boulevard de la Marina entre le carrefour Erevan et la LNB	390 962 504 FCFA TTC	ED	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
24	Marché n°1293	Maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux de réhabilitation et de rénovations de la clôture du Port	44 073 000 FCFA TTC	ED	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
25	Marché n°1475	Mise en place d'un système management intégré QSE &	14 750 000 FCFA TTC	ED	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif,

Tableau n°25 : Synthèse résultat de l'appréciation de la conformité des procédures de passation et d'exécution

N°	Références du marché	Intitulé du marché	Montant	Mode de passation	Opinion de l'Auditeur sur la procédure de passation : "Conforme ou Non Conforme"	Opinion de l'Auditeur sur la gestion administrative générale de l'exécution : "Conforme ou Non Conforme"	Conclusion générale "Conforme ou Non Conforme"	Observations (Motifs et impact des écarts)
		accompagnement à la certification selon les normes ISO 9001: 2015; ISO 45001: 2018 et ISO 14001: 2015						n'affecte pas la conformité globale
26	Marché n°2862	Maîtrise d'œuvre complète de la partie terrestre du projet de construction du nouveau port de pêche	1 584 183 000 FCFA HT	ED	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale
27	Accord-Cadre N°1970	Accord-Cadre pour l'acquisition de la Licence MS PROJECT	77 204 745 FCFA TTC	ED	Conforme	Conforme	Conforme	Écart peu significatif, n'affecte pas la conformité globale

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille Appréciation globale)

Commentaires :

Analyse du tableau récapitulatif – Appréciation générale

1. Marchés sélectionnés

L'analyse du tableau récapitulatif portant sur **les 27 marchés audités** montre un **niveau élevé de conformité globale** des procédures de passation et d'exécution.

- **Procédure de passation** : Tous les marchés sont jugés **conformes**, ce qui traduit la bonne maîtrise par l'Autorité Contractante des différentes étapes du processus (planification, mise en concurrence, attribution). Cela démontre le **respect des dispositions légales et réglementaires** et la rigueur dans la sélection des prestataires.
- **Gestion administrative de l'exécution** :
 - Certains marchés ont été exécutés **dans les délais et conformément aux exigences documentaires**, illustrant la capacité de l'Autorité Contractante à suivre efficacement l'exécution.
 - Pour d'autres marchés, certaines pièces justificatives (comme la formalisation d'avenants ou la preuve de certaines étapes documentaires) n'étaient pas pleinement disponibles, mais cela **ne remet pas en cause la conformité globale ni la maîtrise des procédures**.

Globalement, la gestion administrative est **satisfaisante**, avec quelques insuffisances ponctuelles principalement liées à la **complétude documentaire**.

2. Marchés passés par gré à gré

Sur un échantillon global de **vingt-sept (27) marchés audités**, l'auditeur formule une **opinion avec réserve mineure** concernant les **onze (11) marchés** passés par la procédure d'entente directe (gré à gré). Bien que ces derniers affichent un taux moyen de performance globalement satisfaisant de **82,47 %** et un encadrement réglementaire adéquat, l'analyse a révélé des insuffisances documentaires récurrentes. Ces lacunes portent précisément sur l'absence de preuves de soumission au contrôle spécifique des prix pour cinq (05) marchés, ainsi que sur le défaut de transmission de lettres de communication à la DNCMP et à l'ARMP. Toutefois, ces écarts revêtent un caractère purement formel et administratif, ne remettant pas en cause la légitimité du recours au gré à gré ni la régularité substantielle des prestations exécutées.

3. Avenants audités

L'audit du processus de passation et d'exécution des avenants révèle une conformité irréprochable et rigoureuse au regard du cadre réglementaire en vigueur. Sur l'échantillon des quatre (04) avenants examinés, les vérifications documentaires et procédurales affichent un taux moyen de performance exceptionnel de **100,00 %**, ne laissant apparaître aucun écart ni omission.

4. Marchés résiliés

L'audit du processus de gestion des résiliations révèle une conformité irréprochable et une parfaite maîtrise juridique de la part de l'Autorité Contractante. Les **deux (02) marchés résiliés** examinés affichent un taux de performance maximal de **100,00 %**, confirmant que l'intégralité des formalités, procédures et droits des parties a été rigoureusement respectée sans aucun écart (0 % de non-conformité).

5. Appréciation générale

Le niveau global de conformité des procédures de passation et d'exécution est **satisfaisant**. L'Autorité Contractante fait preuve de **rigueur et de maîtrise** dans la gestion de l'ensemble de ses marchés.

Les écarts relevés sont **limités et ponctuels**, principalement liés à la complétude de certains documents d'exécution, parfois encore en cours. Ils **ne remettent pas en cause la régularité substantielle** des marchés ni la capacité de l'Autorité Contractante à organiser, suivre et contrôler efficacement ses marchés conformément aux exigences réglementaires.

6.5 Vérification de la mise en œuvre des recommandations des missions d'audit précédentes

La mise en œuvre effective des recommandations issues des missions d'audit antérieures constitue un levier essentiel d'amélioration de la conformité aux règles en vigueur et de renforcement des performances du système de la commande publique.

Les recommandations issues de la mission d'audit diligentée par l'ARMP pour l'exercice 2022 et réalisée par le groupement de cabinet SYNEX Consulting et CCA expertises sont les suivantes :

Tableau n°26 : Mise en œuvre des recommandations des missions d'audits

N°	Domaine concerné	Recommandations	Marché concerné (le cas échéant)	Action entreprise	Résultat de l'évaluation	Taux de performance (%)	Justificatifs fournis
1	Exécution	Obligation de la prise d'un avenant dument autorisé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics pour toute modification contractuelle.	Constat général	Prise d'avenants dans les marchés audités sous la gestion 2023	Très Satisfaisant	100%	Avenants aux marchés N°1086, N°1087, etc.
2	Archivage	Améliorer le système d'archivage des documents de passation et d'exécution des marchés publics	Constat général	Archivage physique et électronique favorisant ainsi la bonne conduite de la revue de conformité gestion 2023	Très satisfaisant	100%	Documents disponibles pour la mission de revue gestion 2023

Tableau n° 26 : Mise en œuvre des recommandations des missions d'audits

N°	Domaine concerné	Recommandations	Marché concerné (le cas échéant)	Action entreprise	Résultat de l'évaluation	Taux de performance (%)	Justificatifs fournis
3	Fonctionnement de la CCMP	Veiller à l'avenir au respect par la CCMP, de l'obligation d'élaboration, à l'attention de l'autorité Contractante, des rapports trimestriels conformément aux dispositions de l'article 2 point 7 du décret n°2020 - 597 du 23 décembre 2020.	Constat général	Elaboration et transmission des rapports trimestriels aux organes habilités	Très satisfaisant	100%	La mission a reçu pour la gestion 2023 les quatre rapports trimestriels de la CCMP
Taux moyen						100%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille « **Mise en œuvre Recommandations** »)

Analyse et observations

- Les recommandations formulées pour la gestion 2022 ont été **intégralement prises en compte** et exécutées de manière satisfaisante.
- Les actions mises en œuvre témoignent d'une **conformité complète aux règles applicables**, notamment :
 - la prise d'avenants dûment autorisés,
 - L'amélioration du système d'archivage,
 - le respect des obligations de reporting par la CCMP.
- Les justificatifs fournis (documents d'avenants, archivage, rapports trimestriels) permettent de vérifier la **mise en œuvre effective** des mesures recommandées.

6.6 Vérification de la mise en œuvre des décisions de l'ARMP pour les marchés ayant fait l'objet de recours

La mission a évalué la mise en œuvre des décisions rendues par l'ARMP dans le cadre de marchés ayant fait l'objet de recours contentieux.

Les décisions examinées ont été obtenues auprès du commanditaire ou directement auprès de l'autorité contractante. L'auditeur a vérifié les suites données à chaque décision sur la base de documents justificatifs (lettres, procès-verbaux, DAO révisé, etc.) et d'entretiens réalisés sur le terrain. L'analyse a été renseignée dans le fichier Excel normé intitulé « **Mise en œuvre des décisions de l'ARMP** », annexé au présent rapport.

Tableau n°27 : Mise en œuvre des décisions de l'ARMP

N°	Référence du marché	Intitulé du marché	Date de la décision	Contenu de la décision	Action entreprise	Résultat de l'évaluation	Taux de performance (%)	Justificatifs fournis
1	Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	17/01/2023	Irrecevabilité du recours adressé contre le PAC et poursuite de procédure.	Poursuite de la procédure	Très satisfaisante	100%	Procédure conduite jusqu'à l'exécution
Taux moyen							100%	

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille « **Mise en œuvre CRD** »)

Opinion de l'Auditeur :

L'auditeur estime que le recours a été géré de manière appropriée et conforme aux exigences réglementaires. La décision de l'ARMP a été respectée, et l'Autorité Contractante a démontré sa capacité à appliquer correctement les procédures et à maintenir la régularité de l'exécution des marchés malgré le recours contentieux.

6.7 Vérification de la matérialité des marchés sélectionnés et, le cas échéant, d'autres marchés désignés

La mission a procédé à la vérification de la matérialité des prestations relatives aux marchés sélectionnés, ainsi qu'à certains marchés additionnels expressément désignés par le commanditaire.

Cette vérification s'est fondée sur les éléments suivants :

- les documents contractuels (DAO, contrats, PV de réception, décomptes, etc.) ;
- les constats physiques réalisés sur site, ou les preuves documentées (photos, témoignages, rapports de mission de suivi, etc.) ;
- la concordance entre les prestations attendues et les prestations effectivement constatées.

Le tableau n°28 ci-après présente la synthèse des vérifications menées :

Tableau n°28 : Vérification de la matérialité des prestations

N°	Référence du marché	Intitulé du marché	Type de prestation (travaux, fournitures, services)	Localisation ou bénéficiaire	Constat de matérialité	Observations	Conclusion
1	Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	Travaux	Port Autonome de Cotonou	Marché encore en cours d'exécution	L'appréciation n'est absolue puisque le marché est encore en cours d'exécution	Non appréciable
2	Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	Fournitures	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
3	Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	Fournitures	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
4	Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	Fournitures	Port Autonome de Cotonou	Marché résilié après deux mises en demeure restées sans suite.	Procédure de résiliation effectuée en conformité aux exigences réglementaires	Conforme
5	Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	Fournitures	Port Autonome de Cotonou	Marché encore en cours d'exécution	L'appréciation n'est absolue puisque le marché est encore en cours d'exécution	Conforme
6	Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	Fournitures	Port Autonome de Cotonou	Marché encore en cours d'exécution	L'appréciation n'est absolue puisque le marché est encore en cours d'exécution	Conforme
7	Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	PI	Port Autonome de Cotonou	Marché encore en cours d'exécution	L'appréciation n'est absolue puisque le marché est encore en cours d'exécution	Conforme
8	Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	Fournitures	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
9	Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	Travaux	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
10	Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	Services	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
11	Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	Travaux	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme

Tableau n°28 : Vérification de la matérialité des prestations

N°	Référence du marché	Intitulé du marché	Type de prestation (travaux, fournitures, services)	Localisation ou bénéficiaire	Constat de matérialité	Observations	Conclusion
12	Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEDWARD	Fournitures	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
13	Marché DRP N°1906	Acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	Fournitures	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
14	Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	Services	Port Autonome de Cotonou	Le marché a été résilié avant tout début d'exécution pour défaut d'enregistrement	Procédure de résiliation effectuée en conformité aux exigences réglementaires	Conforme
15	Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	Services	Port Autonome de Cotonou	Marché encore en cours d'exécution	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
16	Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	Travaux	Port Autonome de Cotonou	Marché encore en cours d'exécution	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
17	Marché ED N°0155	Développement et Installation de la plateforme de gestion du BESC	PI	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
18	Marché ED N°0380	Acquisition et déploiement de deux (02) pare-feu d'application web (WAF) pour le port autonome de Cotonou	Fournitures	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
19	Marché n°0483	Étude de compétitivité du Port de Cotonou par rapport aux ports de la sous-région.	PI	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
20	Marché n°0525	INSTALLATION ET DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME DE DONNES AU PORT DE COTONOU	PI	Port Autonome de Cotonou	Marché encore en cours d'exécution	Marché encore en cours d'exécution	Conforme
21	Marché n°1026	ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE D'UN BUREAU D'EMBAUCHE UNIQUE	PI	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
22	Marché n°0746	Acquisition de plantes et arbres pour Le Jardin de Mathieu	Fournitures	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
23	Marché n°1428	Mission de contrôle dans le cadre des travaux de réaménagement du boulevard de la Marina entre le carrefour Erevan et la LNB	PI	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme

Tableau n°28 : Vérification de la matérialité des prestations

N°	Référence du marché	Intitulé du marché	Type de prestation (travaux, fournitures, services)	Localisation ou bénéficiaire	Constat de matérialité	Observations	Conclusion
24	Marché n°1293	Maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux de réhabilitation et de rénovations de la clôture du Port	PI	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marchés exécuté dans les règles de l'art et sans non-conformité substantielle	Conforme
25	Marché n°1475	Mise en place d'un système management intégré QSE & accompagnement à la certification selon les normes ISO 9001: 2015; ISO 45001: 2018 et ISO 14001: 2015	PI	Port Autonome de Cotonou	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles	Marché encore en cours d'exécution	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles
26	Marché n°2862	Maîtrise d'œuvre complète de la partie terrestre du projet de construction du nouveau port de pêche	PI	Port Autonome de Cotonou	Marché encore en cours d'exécution	Marché encore en cours d'exécution	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles
27	Accord-Cadre N°1970	Accord-Cadre pour l'acquisition de la Licence MS PROJECT	Fournitures	Port Autonome de Cotonou	Marché encore en cours d'exécution	Marché encore en cours d'exécution	Marché exécuté conformément aux clauses contractuelles

Source : Données issues des travaux d'audit (base Excel feuille « **Matérialité** »)

7. CONCLUSION

Conformément aux Termes de Références et aux textes juridiques a valeur législative et réglementaire en vigueur, applicables aux différents marchés audités au PAC, une revue des marchés échantillonnés a été réalisée au niveau de l'autorité contractante.

L'audit réalisé sur l'ensemble des marchés sélectionnés met en évidence un **niveau global de conformité satisfaisant** avec de bonnes pratiques adoptées par l'Autorité Contractante. Parmi les points forts, il convient de souligner : le **respect accru des délais de passation obligatoires (délais d'attente et de recours)**, la mise en place régulière du **Comité/commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE)** conformément aux exigences réglementaires, ainsi que le respect des différentes étapes de passation des marchés publics et des **dossiers types d'appel à concurrence**. Ces éléments traduisent un engagement manifeste en faveur de la transparence, de la rigueur et de la qualité de la commande publique.

Cependant, certaines **faiblesses persistent et** nécessitent une attention particulière pour consolider les pratiques de gestion des marchés publics à savoir le renforcement du suivi documentaire et administratif, de la traçabilité complète des décisions et actes de gestion. Ces lacunes constituent des risques potentiels pour pourraient atténuer la traçabilité, la transparence et la conformité réglementaire.

En conclusion, si le niveau général de conformité est satisfaisant et reflète un effort notable dans la maîtrise des procédures, **des actions correctives ciblées** doivent être entreprises **par l'Autorité Contractante** pour combler les insuffisances identifiées. Le renforcement du suivi documentaire, de la traçabilité et de la planification financière contribuera à **améliorer durablement la qualité, la transparence et la sécurité des marchés publics**.

8. ANNEXES

Annexe 1 : Liste de présence de restitution

Annexe 2 : Liste des marchés échantillonnés

Annexe 3 : Liste de la documentation à préparer par l'AC

Annexe 4 : Procès -Verbal de restitution

Annexe 5 : Compilation des grilles de vérification de conformité et de matérialité



A stylized graphic of a scroll with a blue border and grey rollers at the top and bottom. The text is centered within the scroll.

**Annexe 1 : Liste de présence de
restitution**



LISTE DE PRESENCE DES SEANCES

RECRUTEMENT DE CABINETS OU FIRMES POUR LA REALISATION DES AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS - LOT 1 : AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

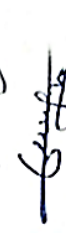
Autorité Contractante :

Port Autonome de Cotonou

Date : 22/11/2025

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE	FONCTION/POSTE	CONTACT ET MAIL	EMARGEMENT
1	ZOUGRAN Romain	PAC	CS/PAC	zougr@pac.bj	
2	TOLOGNON Y. Rose	PAC	DMCF Interimiste	ntolognon@pac.bj	
3	AYÈDE GUÉ Ehousban	PAC	JCMF	cayede@pac.bj	
4	AYÈDE Felix	PAC	DMF	fadate@pac.bj	
5	DESSOUFOU Nadeyath	PAC	Coll DCMF	myessoufou@pac.bj	
6	GBEDO Frederic	PAC	Coll DMC	fgbedo@pac.bj	

TEL : (229) 95 19 07 57 / 21 32 47 46 - 03 BP 1678 Cotonou
agelmab@yahoo.fr / ovarast@ovarast-expertises.com

 		GROUPEMENT			
7	ABESSI Ibrahim	PAC	CLIENT	soudan@pac.bj	
8	DGNONDOIN Luc	PAC	CSCMP	lognondoine@pac.bj	
9	Mouhammed Badier	PAC	SG	smohamed@pac.bj	
10	Hounguevan Edmond	BELMAG- EVEREST	Architecte	hounguevan.edmond@pac.bj	
11	ABAD E M. Colin	BELMAG- EVEREST	Auditeur	colin.abad@pac.bj	
12	EDOUY Roger Daniel	BELMAG- EVEREST	Auditeur	edouy@pac.bj	
13					
14					
15					

TEL : (229) 95 19 07 57 / 21 32 47 48 - 03 BP 1678 Cotonou
agolmab@yahoo.fr / everest@overast-expertises.com

**Annexe 2 : Liste des marchés
échantillonnés**

PORT AUTONOME DE COTONOU (PAC)					
N°	Références du contrat	Intitulés du marché	Montant TTC	Mode de passation	Nature du marché
1	Marché AOO N°0711	Construction du poste d'électricité P6 et réhabilitation des postes P0 et P3 du PAC	147 191 008 FCFA	AOO	Travaux
2	Marché AOO N°1086	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot1)	45 047 562 FCFA	AOO	Fournitures
3	Marché AOO N°1087	Acquisition et installation de groupes électrogènes pour les postes P2 et P4 au PAC (Lot 2)	70 745 720 FCFA	AOO	Fournitures
4	Accord-Cadre AOO N°2863	Accord-Cadre pour l'acquisition d'ordinateurs au profit du PAC	91 420 500 FCFA	AOO	Fournitures
5	Accord-Cadre AOO N°0690	Accord cadre pour le regroupement et le convoyage des ordures des domaines du Port Autonome de Cotonou	176 631 840 FCFA	AOO	Fournitures
6	Accord-Cadre AOO N°0284	Acquisition de fournitures de bureaux au profit du PAC	198 183 183 FCFA	AOO	Fournitures
7	Marché AMI-DP N°1347	Mission de contrôle pour les travaux d'extension du bassin portuaire Ouest du Port Autonome de Cotonou	1 806 055 571 FCFA	AMI-DP	PI
8	Marché DRP N°0682	Acquisition d'un pare-feu de nouvelle génération	27 212 815 FCFA	DRP	Fournitures
9	Marché DRP N°2764	Réaménagement de quelques bureaux des bâtiments du PAC : Direction Générale, Lavalin et magasin d'approvisionnement	50 522 409 FCFA	DRP	Travaux
10	Marché DRP N°2316	Organisation des journées du PORT OUVERT	53 123 600 FCFA	DRP	Services
11	Marché DRP N°2760	Extension du réseau eau et incendie	49 054 224 FCFA	DRP	Travaux
12	Marché DRP N°1284	Acquisition de serveurs pour JDEDWARD	56 310 313 FCFA	DRP	Fournitures
13	Marché DRP N°1906	Accord-cadre pour l'acquisition de fauteuils ergonomiques OASIS au profit du Port Autonome de Cotonou	46 374 000 FCFA	DRP	Fournitures
14	Accord-Cadre DRP N°1911	Accord cadre pour l'entretien du domaine, des bâtiments et toilettes des parkings du Port Autonome de Cotonou	21 215 362 FCFA	DRP	Services
15	Accord-Cadre DRP N°1511	Accord cadre pour la maintenance des extincteurs du PAC.	38 146 981 FCFA	DRP	Services
16	Marché DC N°2866	Réparation de l'affaissement d'une portion du bord à Quai Nord au Port Autonome de Cotonou.	9 534 400 FCFA	DC	Travaux

PORT AUTONOME DE COTONOU (PAC)					
N°	Références du contrat	Intitulés du marché	Montant TTC	Mode de passation	Nature du marché
17	Marché ED N°0155	Développement et Installation de la plateforme de gestion du BESC	130 980 000 FCFA TTC	ED	PI
18	Marché ED N°0380	Acquisition et déploiement de deux (02) pare-feu d'application web (WAF) pour le port autonome de Cotonou	93 760 639 FCFA TTC	ED	Fournitures
19	Marché ED N°0483	Étude de compétitivité du Port de Cotonou par rapport aux ports de la sous-région.	24025272 FCFA TTC	ED	PI
20	Marché ED N°0525	INSTALLATION ET DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME DE DONNES AU PORT DE COTONOU	127 018 728 FCFA TTC	ED	PI
21	Marché ED N°1026	ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE D'UN BUREAU D'EMBAUCHE UNIQUE	15 000 000 FCFA TTC	ED	PI
22	Marché ED N°0746	Acquisition de plantes et arbres pour Le Jardin de Mathieu	96 417 656 FCFA TTC	ED	Fournitures
23	Marché ED N°1428	Mission de contrôle dans le cadre des travaux de réaménagement du boulevard de la Marina entre le carrefour Erevan et la LNB	390 962 504 FCFA TTC	ED	PI
24	Marché ED N°1293	Maîtrise d'ouvrage déléguée pour les travaux de réhabilitation et de rénovations de la clôture du Port	44 073 000 FCFA TTC	ED	PI
25	Marché ED N°1475	Mise en place d'un système management intégré QSE & accompagnement à la certification selon les normes ISO 9001 : 2015 ; ISO 45001 : 2018 et ISO 14001 : 2015	14 750 000 FCFA TTC	ED	PI
26	Marché ED N°2862	Maîtrise d'œuvre complète de la partie terrestre du projet de construction du nouveau port de pêche	1 584 183 000 FCFA HT	ED	PI
27	Accord-Cadre ED N°1970	Accord-Cadre pour l'acquisition de la Licence MS PROJECT	77 204 745 FCFA TTC	ED	Fournitures

**Annexe 3 : Liste de la documentation à
préparer par l'AC**



AUDITS TECHNIQUES INDEPENDANTS DES MARCHES PUBLICS – LOT 1 : AUDIT DES MARCHES PUBLICS AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2023

Liste des documents requis

N°	PIECES ATTENDUES
Pièces d'ordre général	
1	Acte de nomination des membres de la CCMP
2	Acte de nomination du Chef CCMP
3	Acte portant AOF de la CCMP
4	Acte de nomination de la PRMP
5	Acte portant AOF de la PRMP
6	Acte de nomination des membres du SP-PRMP
7	Acte portant AOF du SP-PRMP
8	Plan prévisionnel de passation des marchés de l'exercice sous revue
9	Preuve de validation du PPMP initial par la CCMP et révisé s'il y a lieu
10	Plan prévisionnel révisé de passation des marchés, le cas échéant
11	Preuve de validation du plan révisé par la CCMP, le cas échéant
12	Avis général de passation des marchés au titre de l'exercice sous revue
13	Preuve de publication de l'avis général de passation des marchés
14	Registre spécial de dépôt des offres
15	Les statistiques, les indicateurs de performance sur les marchés
16	Rapports de la PRMP sur la passation et l'exécution des marchés
17	Preuve de transmission des rapports par la PRMP respectivement à l'ARMP et à l'autorité de contrôle (DNCMP/CCMP)
18	Rapports de l'organe de contrôle sur la passation et l'exécution des marchés
19	Preuve de transmission des rapports par le Chef Cellule à l'autorité de contractante
20	Document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
21	La balance générale des comptes et grand livre des comptes fournisseurs pour les institutions, les sociétés, les agences, et autres établissements publics ii. Le compte administratif, le compte de gestion du receveur et le rapport d'exécution budgétaire pour les communes iii. Les états des engagements (DPAF) au titre de l'exercice sous revue pour les ministères
22	Listes des DAO lancés au cours des exercices 2022 et 2023 dont la procédure n'a pas abouti
23	Tout document d'enregistrement (Registre ou Cahier de transmission) des différentes phases de la passation des marchés, qu'elles soient administratives, techniques ou financières
24	Manuel de procédures de la structure le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour la procédure de passation	
25	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence
26	ANO sur le DAC par la CCMP/DNCMP (Bon à lancer) ou du bailleur en cas de financement extérieur



27	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
28	Preuves de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels
29	Liste d'émargement des candidats ayant retiré le DAO
30	Liste d'émargement des déposants des offres dans le registre spécial
31	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED
32	PV d'ouverture des offres
33	Note de service de désignation des membres des commissions ad'hoc d'ouvertures et d'évaluation des offres
34	Preuve de publication des PV d'ouverture des offres
35	Déclaration de l'AC en cas d'infructuosité de l'appel d'offre le cas échéant
36	Avis de l'organe de contrôle compétent avant la déclaration d'infructuosité par l'AC si marché relancé
	Preuve de publication de la déclaration d'infructuosité si marché relancé
37	Le PV de délibération de la COE avec la liste de présence des membres présents à ladite séance. Il est signé par au moins 3/5 des membres de la COE.
38	PV d'ouverture des plis par la Commission d'Ouverture et d'Evaluation
39	Rapport d'évaluation sanctionnant les travaux de la COE
40	ANO sur le rapport d'évaluation par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
41	PV d'attribution provisoire
42	Preuve de la publication du PV d'attribution provisoire
43	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI
44	Courriers d'information aux soumissionnaires non retenus
45	Avis d'attribution définitive
46	Preuve de publication de l'avis d'attribution définitive
47	Marché signé, approuvé et enregistré
48	ANO sur le marché par la CCMP/DNCMP ou du bailleur en cas de financement extérieur
49	Bon de commande ou marchés subséquents en cas d'accord-cadre
50	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
51	Acte de mise en place de la commission de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive) des marchés
52	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) le cas échéant pour l'arrêt de la procédure
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles pour la procédure de passation	
53	Rapport spécial validé par la commission de contrôle de l'autorité contractante pour les Ententes Directes (ED)
54	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la DNCMP (entente directe, appel d'offres restreint)
55	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR, l'ED ou la DRP restreinte élaborée par l'AC
56	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint, DRP restreinte) Article 33 et 35 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020)
57	Lettres d'invitation à soumissionner déchargées (avec Accusé de réception) pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations) avec les décharges de fournisseurs consultés
58	Preuve de transmission du marché conclu par entente directe (ED) à l'ARMP pour information
59	Preuve de transmission à la DNCMP des marchés de gré à gré ou ED autorisé en Conseil des Ministres
60	Accusé de réception des fournisseurs consultés des lettres de consultation restreinte (appel d'offres restreint, demandes de cotations)



61	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants
62	Preuve de libération de la garantie de l'offre des différentes soumissions rejetées
63	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DNCCP ou du bailleur en cas de financement extérieur
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution administratif des marchés	
64	Ordre de démarrage du service (OS)
65	Caution de l'avance de démarrage
66	Caution de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
67	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives)
68	Caution de bonne exécution prévue dans le Cahier de charges hors DC et PI
69	Preuves de paiement (mandats, remises de chèques, ordres de virements)
70	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive
71	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ou la lettre de demande du titulaire du marché pour la résiliation du contrat, le cas échéant
72	Avis de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) pour les avenants au contrat, le cas échéant
Pièces spécifiques à chaque marché pour l'exécution technique des marchés	
73	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux
74	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage) pour les marchés de travaux
75	Preuve d'existence d'un contrôleur permanent pour la surveillance des travaux (maître d'œuvre)
76	PVs / Rapports de réception des corps d'état pour les marchés de travaux ou Procès-verbaux de réception technique intermédiaire (si applicable dans les contrats à tranches ou à phases techniques)
77	Plans de recollement pour les marchés de travaux
78	PV de réunion de chantier pour les marchés de travaux
79	Le journal de chantier est disponible et tenu à jour sur le chantier en permanence ou Main courante du chantier ou registre des visites du maître d'ouvrage / maître d'œuvre
80	Rapports de contrôle/suivi conformément aux clauses contractuelles
81	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle pour les marchés de travaux
	PV de pré-réception technique s'il y a lieu
82	PV de réception provisoire et définitif
	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison
83	Rapports (livrables) validés pour les PI
84	Procès-verbal de mise en service (pour les équipements techniques, installations ou logiciels) : Pour les marchés de fournitures et services
85	Certificat de conformité technique / Attestation de garantie (équipements spécialisés) si applicable
86	Mise à disposition officielle du livrable (note de transmission ou rapport de dépôt) : PI
87	Registre ou fiche de stock des matières retraçant les entrées de biens et les sorties
	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières

Annexe 4 : Procès -Verbal de restitution



REPUBLIQUE DU BENIN

-----@-----



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----@-----

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS



ARMP AUTORITÉ DE
RÉGULATION DES
MARCHÉS PUBLICS
PRESIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

MISSION D'AUDIT TECHNIQUE INDEPENDANT DES MARCHES PUBLICS
PASSEES PAR LE PORT AUTONOME DE COTONOU AU TITRE DE LA
GESTION BUDGETAIRE **2023 (LOT 1)**

Mission réalisée par le Groupement de Cabinets

BELMAG Sarl-EVEREST SARL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION D'AUDIT

Commanditaire de la mission : Autorité de Régulation des marchés Publics (ARMP)

Référence du contrat de marché :

GROUPEMENT DE CABINETS : **BELMAG Sarl-EVEREST SARL**

Autorité Contractante Concernée : PORT AUTONOME DE COTONOU

Décembre 2025 *AB*

Handwritten signatures

A stylized graphic of a scroll with a blue border and a grey shadow. The scroll is partially unrolled, revealing the text inside.

**Annexe 5 : Compilation des grilles de
vérification de conformité et de
matérialité**